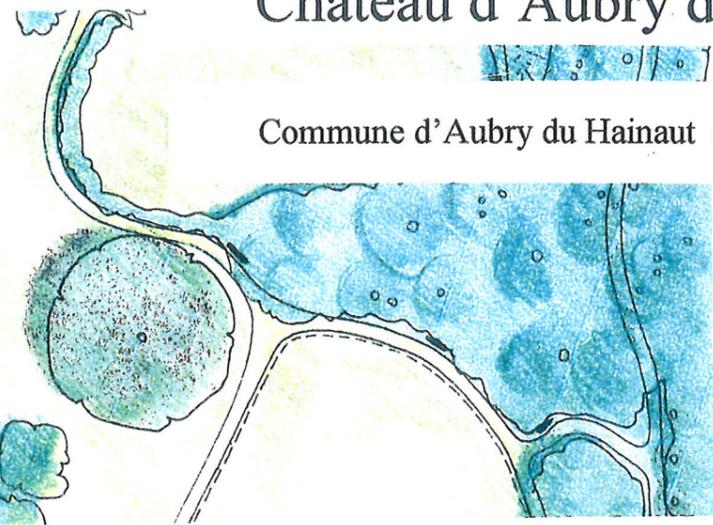
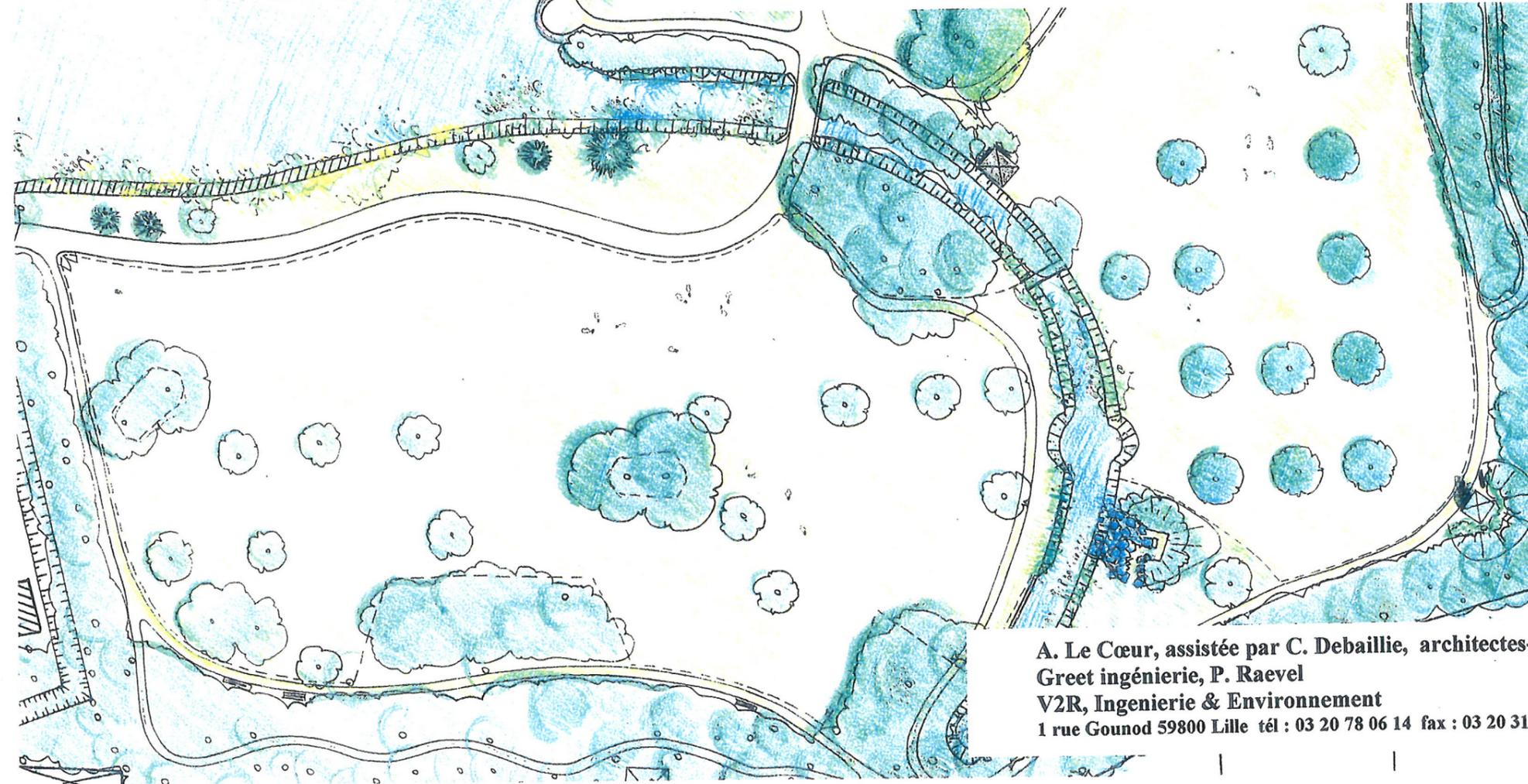


Château d'Aubry du Hainaut

Commune d'Aubry du Hainaut (nord)



Réflexions sur les potentialités et incidences d'un parc paysager dans la ville
Aménagement paysager du parc



A. Le Cœur, assistée par C. Debaille, architectes-Paysagistes D.P.L.G.
Greet ingénierie, P. Raavel
V2R, Ingénierie & Environnement
1 rue Gounod 59800 Lille tél : 03 20 78 06 14 fax : 03 20 31 38 82

22 décembre 1998

Etude réalisée grâce au concours financier de



Nous tenons à remercier pour leur participation à cette étude :

- Monsieur Coquerelle, propriétaire et ses collaborateurs, Messieurs Houcke, Dujardin et Legras,
- Monsieur Joly, maire d'Aubry du Hainaut,
- Madame Lamand, adjointe, Mademoiselle Echevin, Monsieur Gaston Monnier, ancien agriculteur du château, Monsieur Dautel, ancien jardinier du château, qui nous ont communiqué leur témoignage sur l'histoire récente du parc,
- l'institut de Genech qui a réalisé en Février 1998 une pré-étude du patrimoine arboré du domaine, sous la direction de M. Hennion, M. Guenoch et Mme Lambert, qui a constitué une ébauche du fond de plan

Nous espérons que cette étude débouchera sur la renaissance progressive de cet endroit exceptionnel dans notre région.

Liste des personnes ressources :

- Mairie et musée d'Aubry du Hainaut, Mme Lamand, tél : 03 27 28 13 81
- Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut, M. F. Carlier, tél : 03 27 19 19 70
- Direction Régionale à l'Environnement, Mme Gabillard, tél : 03 28 38 10 30
- PLIVAL (réinsertion de chômeurs), M. Beaume, tél : 03 27 30 51 51
- ENR, conservatoire génétique de fruitiers, M. Stiévenard, tél : 03 20 67 03 51
- Arboriconseil, M. Rousseau, conseil en arboriculture, tél : 03 20 44 80 34
- M. T. Dupriez, élagueur à St Amand, tél : 03 27 48 72 16
- M. P. Dhénin, spécialiste des animaux domestiques, agence de développement et d'urbanisme de Lille, tél : 03 20 63 33 50

Ont participé à l'étude :

- GREET INGENIERIE, conseil en environnement, M. P. Ravael, 89 rue du gén. De Gaulle, 59660 Merville, tél : 03 28 42 89 98, fax : 03 28 42 01 81
- INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT, M. S. Desplanques, RD 232, 62280 St Martin Boulogne, tél : 03 21 10 42 42, fax : 03 21 10 42 43

SOMMAIRE

-I- ANALYSE

1 SITUATION	3
1.1. Situation générale et enjeu touristique	4
1. 2. Situation intercommunale	6
1. 3. Evolution de la morphologie du village : 1911 –1998	8
1. 4. Dialogue bourg- château	10
1. 5. Les abords immédiats	12
2 ETUDE HISTORIQUE SOMMAIRE	15
2.1. Les propriétaires successifs	16
2.2. Evolution du jardin	18
2.3. Traces de l'histoire sur le site	22
3 ANALYSE DE LA COMPOSITION ACTUELLE DU PARC	27
3.1. Les clôtures du parc	28
3.2. Composition et entités paysagères	30
3.3. Le relief	31
3.4. Etude hydraulique	32
3.5. Les cheminements : parcours cinétique	37
3.6. Les vues à masquer	38
3.7. Les vues remarquables à mettre en valeur	39
3.8. Inventaire et analyse sommaire de la végétation des milieux naturels	40
3.9. Le paysage boisé	46

-II- PROJET

1 CONTRAINTES LIEES AU PROJET	54
2 LE PROJET	57
2.1. Schéma d'organisation générale	58
2.2. Etat des lieux	60
2.3. Le projet	61
2.4. Les travaux	62
3 PROPOSITION D'AMENAGEMENT DES MILIEUX NATURELS	67
3.1. Aménagement écologique et zonation de l'espace	68
3.2. Les plantations et le choix des espèces	69
3.3. Aménagement des lisières	70
3.4. Aménagement des espaces prairiaux	73
3.5. Aménagement des berges de la douve et de son fossé associé	74
3.6. Méthodes de gestion	76
4 DETAILS ET REFERENCES	81
4.1. Les plantations	82
- Références pour les plantations	
- Références et détails pour le jardin de la serre et le jardin fleuriste	84
4.2. Références d'architecture	86
4.3. Le pâturage et ses incidences	88
4.4. La gestion, et le dépôt technique	89

5 LES TRAVAUX D'URGENCE	91
5.1. L'entrée	92
5.2. le chemin carrossable et les mouvements de terrain	94
5.3. la plantation d'écrans visuels et travaux d'élagage d'urgence	95
5.4 les plantations de fleurs	96

CONCLUSION	97
-------------------	-----------

ANNEXES

1. LES ARBRES	
1.1. Relevé du patrimoine arboré échelle 1/500è	1
1.2. Devis d'étude du patrimoine arboré (plan de gestion)	17
1.3. Devis de travaux d'élagage d'urgence des arbres dangereux	19
2. L'EAU	
2.1. Devis pour curage partiel des douves	20
2.2. Réglementation sur l'eau	21
3.3. Localisation des captages d'eau répertoriés sur le secteur	22
3. FAUNE : arrêté pour les installations de faune	23

-I- ANALYSE

1 SITUATION

1.1. Situation générale et enjeu touristique

1.2. Situation intercommunale

1.3. Evolution de la morphologie du village : 1911 –1998

1.4. Dialogue bourg- château

1.5. Les abords immédiats

3

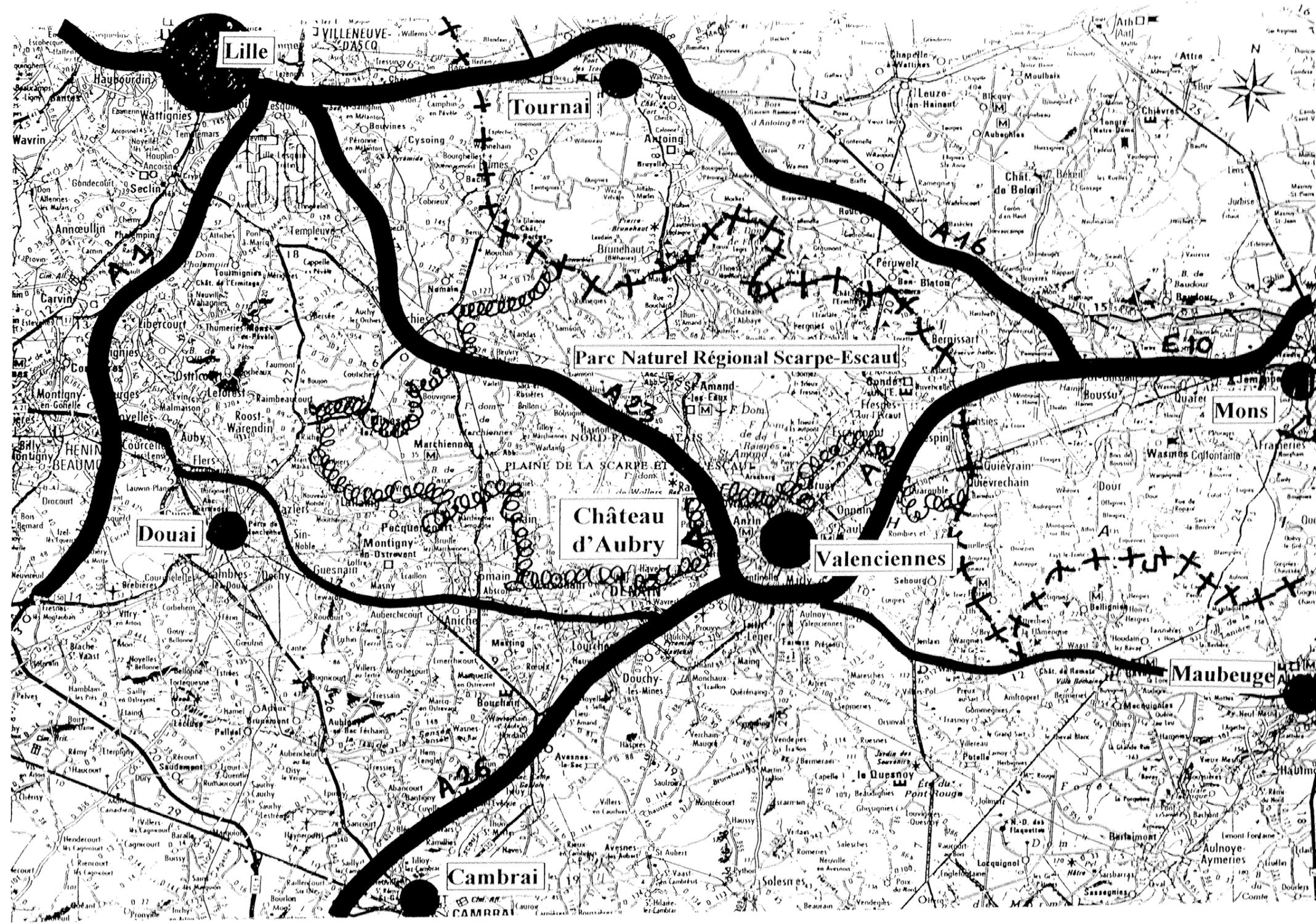
4

6

8

10

12



1.1. Situation générale et enjeu touristique : une position stratégique

La situation du château d'Aubry est exceptionnelle.

A quelques minutes de Valenciennes, il se trouve à environ 1 km d'une sortie de l'autoroute A23 reliant Lille à Valenciennes. Celle-ci, nommée «petite forêt» dessert un centre commercial important.

Le site a la chance d'être à proximité de grands centres urbains tels que Lille (50km), Valenciennes (7km), ainsi que Douai, Cambrai, Maubeuge, Tournai et Mons en Belgique, desservies par un réseau d'infrastructures important, et d'autre part de faire partie du Parc Naturel Régional Scarpe- Escaut.

Ce contexte lui assure une position stratégique indéniable dans un secteur dépourvu en offre touristique de ce genre. Le château, transformé en hôtel, proposera, en plus des activités de restauration et d'hébergement, des salles de séminaire, et des activités culturelles à caractère saisonnier, avec des partenaires institutionnels et associatifs. Ce lieu sera une vitrine du Valenciennois auprès de nombreux hôtes d'autres régions et d'investisseurs nouveaux.

Le parc de quatre hectares et demi est recensé dans l'inventaire des jardins remarquables du Nord- Pas de Calais. Encadrant au-delà des douves, le château de la renaissance remanié fortement au XIXème siècle, il conserve son caractère de parc paysager, fidèle à la tradition des jardins du XIXème siècle.

La réhabilitation du site est conduite dans le souci de valoriser le patrimoine architectural et paysager sur plusieurs années. Elle vise à conserver les traces de l'existant en réparant l'outrage de l'abandon de ces dernières années, à entreprendre une gestion qualitative du patrimoine arboré, des espaces de prairies et de vergers, en s'adaptant au nouveau contexte.

L'association « PADRES » a pour vocation la restauration des lieux dans un but d'ouverture au public, en même temps que la réinsertion de chômeurs de longue durée par l'apprentissage de nouveaux métiers. Cette démarche sera menée au cours des travaux de remise en état du parc par des apprentis en horticulture.



L'Hostellerie du Château d'Aubry vous offre :

- Un parc de 4,5 Hectares
- 28 chambres*** entièrement rénovées
- Plusieurs salles (De 8 à 200 personnes) pour réunions ou séminaires d'entreprises - Equipement audio, vidéo, multi-médias, Internet
- Plusieurs salles climatisées pour réceptions, mariages, banquets (Jusqu'à 250 pers.)
- Club-House privé avec billard etc...
- Parking privé

Ouverture fin 1998
Opens up at the end of 1998
Eröffnung ende 1998

L'Hostellerie du Château d'Aubry offers you :

- A 4.5 hectare park
- 28 bedrooms*** all completely refurbished
- Several rooms available (to accommodate from 8 to 200 pers) for company meetings or seminars Audio equipment, video, multi-medias internet.
- Several fully air conditioned function rooms for receptions wedding parties, banquets (Up to 250 pers.)
- Private Club House with billiards etc...
- Private car park

Das Hotel «Le Château d'Aubry» bietet Ihnen :

- einen Park von 4,5 Ha
- 28 Zimmer*** vollkommen renoviert
- Mehrere Säle (8 bis 200 Personen) für Versammlungen oder Seminare ausgestattet mit Audio, Video, Multimedien, Internet
- Mehrere Säle mit Klimaanlage für Betriebsversammlungen, Hochzeiten, Festessen (bis zu 250 Personen)
- Privates Clubhaus mit Billardtischen
- Privater Parkplatz

A 1 minute de l'autoroute A23

A 10 minutes de la Gare TGV

de Valenciennes

A 30 minutes de Lille, Roubaix, Tourcoing

Douai, Arras, Lens, Cambrai

A 1 heure de Bruxelles

A 1h15 de Roissy

1 minute from the A23 motorway

10 minutes from the TGV (High Speed Train)

railway station

30 minutes from LILLE, Roubaix, Tourcoing,

Douai, Arras, Lens, Cambrai

1 hour from BRUSSELS - 1h15 from ROISSY Airport

1 min. von der Autobahn A23 entfernt

10 Min. vom Bahnhof und TGV entfernt

30 Min nach Lille, Roubaix, Tourcoing,

Douai, Arras, Lens, Cambrai

1 Std nach Brüssel

1 1/4 Std nach Roissy



L'Hostellerie du Château d'Aubry

65, Rue Henri Maurice
59494 - AUBRY DU HAINAUT
tél/fax : (33) 03 27 21 63 04

IC 8 8 8 8

1.2. Situation intercommunale : les enjeux

- Le centre de la commune est situé tout près de la zone d'activité et commerciale de Petite Forêt, et jouxte la grosse agglomération de Valenciennes

pression foncière à maîtriser

- Il est situé à proximité de sites naturels importants :
 - forêt domaniale de Raismes – St Amand - Wallers
 - mare à Goriaux, réserve ornithologique
 - bois Lecat, bois de proximité
 - fosse Arenberg, site naturel et culturel en devenir

enjeu pour halte dans un parcours de promenade

- imbrication géographique étroite entre Aubry et Petite Forêt, Aubry ayant conservé un caractère plus rural

entente entre les deux communes à trouver

- de nombreux lotissements encadrent le centre d'Aubry, bâtis tant sur Aubry que sur Petite Forêt ; ils dénotent de la pression foncière importante qui touche les communes proches de Valenciennes ; Aubry souhaite se doter de nouveaux lotissements

terrains bien situés à trouver, sans nuire à la physionomie de la commune

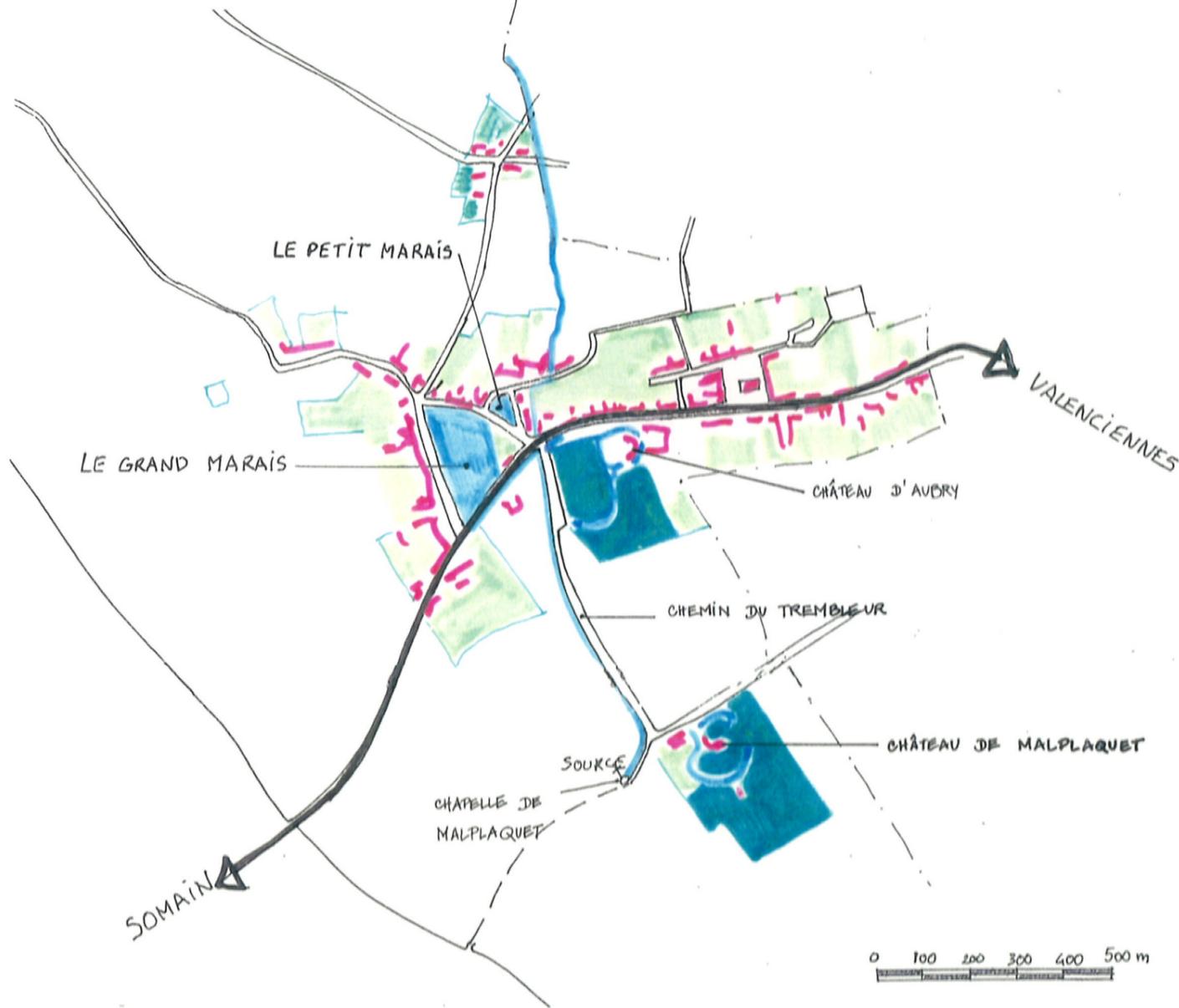
- influence de l'autoroute : le chemin départemental n°513 qui passait par les centres villes des deux communes voisines a été coupé, les reléguant à une situation enclavée ; c'est alors le chemin départemental 13 qui draine le flux de circulation depuis Valenciennes vers Lallaing, et le chemin département n°70 qui devient l'artère de liaison à l'autoroute. Le château se trouve lui aussi un peu tenu à l'écart. Cette situation risque d'être accentuée par la création d'une voie de contournement.

**- tirer profit de la situation positive de centre ville sans circulation
- conforter la qualité des espaces publics fédérant le cadre de vie
- traiter les nouvelles entrées
- signaler clairement le château depuis la D70 et la D13
- le CD 513 pourrait devenir une route de découverte thématique**

- le château d'Aubry se trouve au centre du bourg, à côté d'une agglomération dense

faire dialoguer le site du château et son parc avec le village

- construction
- jardin
- parc de château
- eau de marais
- route principale

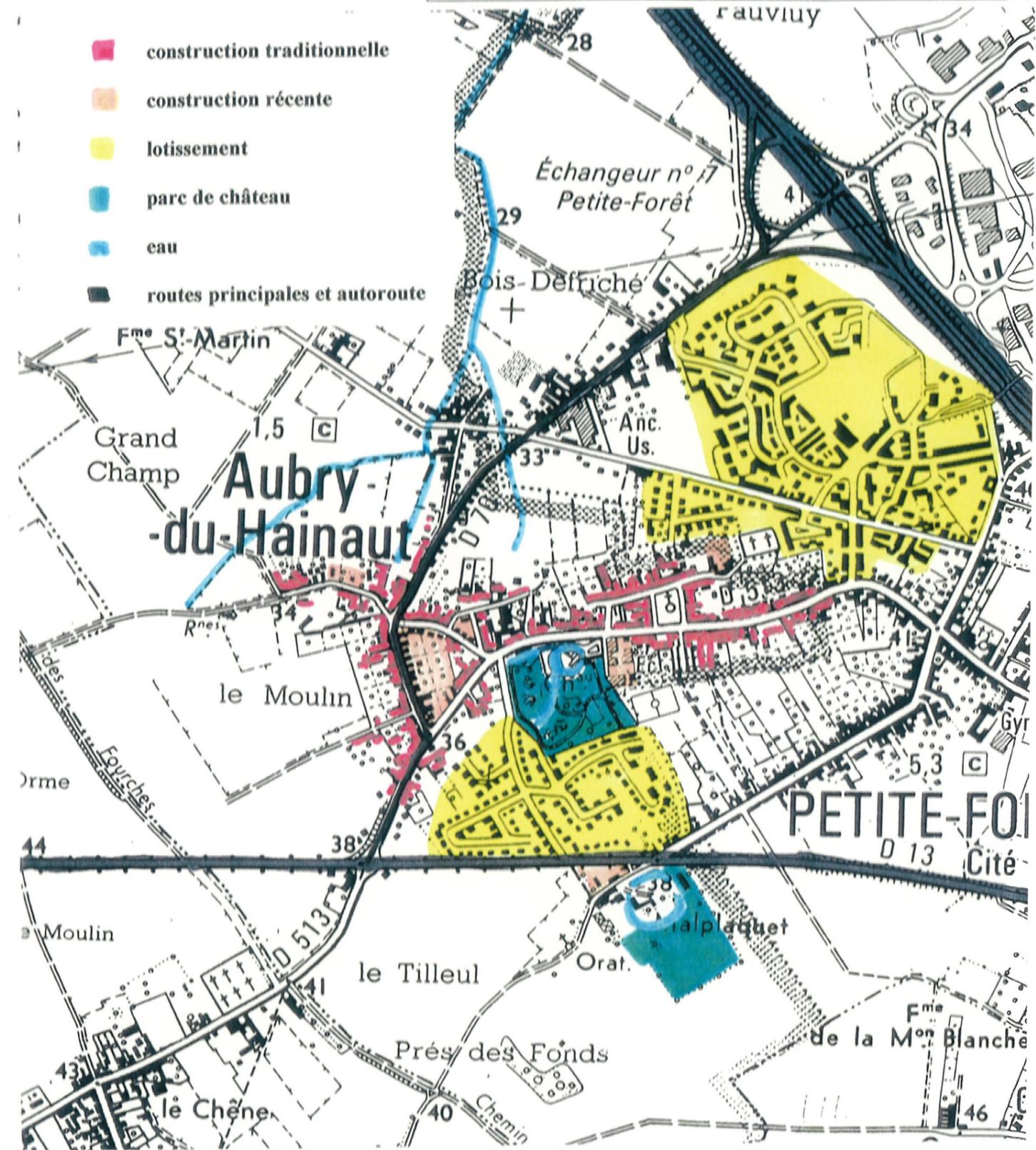


1911 : plan schématique à partir du cadastre de 1911

Situation

Evolution de la morphologie du village 1911 - 1998

- construction traditionnelle
- construction récente
- lotissement
- parc de château
- eau
- routes principales et autoroute



1998 : plan schématique à partir de la carte IGN



Plan de 1911



Détail du plan de 1911 :
la source, le ruisseau le long du chemin des trembleurs

1.3. Evolution de la morphologie du village

■ En 1911

- le village est organisé autour de l'église et de sa place
- le bâti s'étend principalement le long du "chemin de grande communication de Somain à Valenciennes".
- deux châteaux et leurs domaines se trouvent sur la commune: le château d'Aubry au centre et le château de Malplaquet au sud, tous deux entourés d'eau, séparés entre eux par des terres de culture
- au centre du village le grand marais et le petit marais révèlent une forte présence de l'eau au sein même du village
- une source alimente les deux châteaux depuis de la chapelle de Malplaquet dans un fossé le long du chemin du trembleur (actuelle avenue des Charmes), s'écoule ensuite dans les douves du château, alimente l'abreuvoir public, puis continue son chemin vers le nord.

■ Aujourd'hui

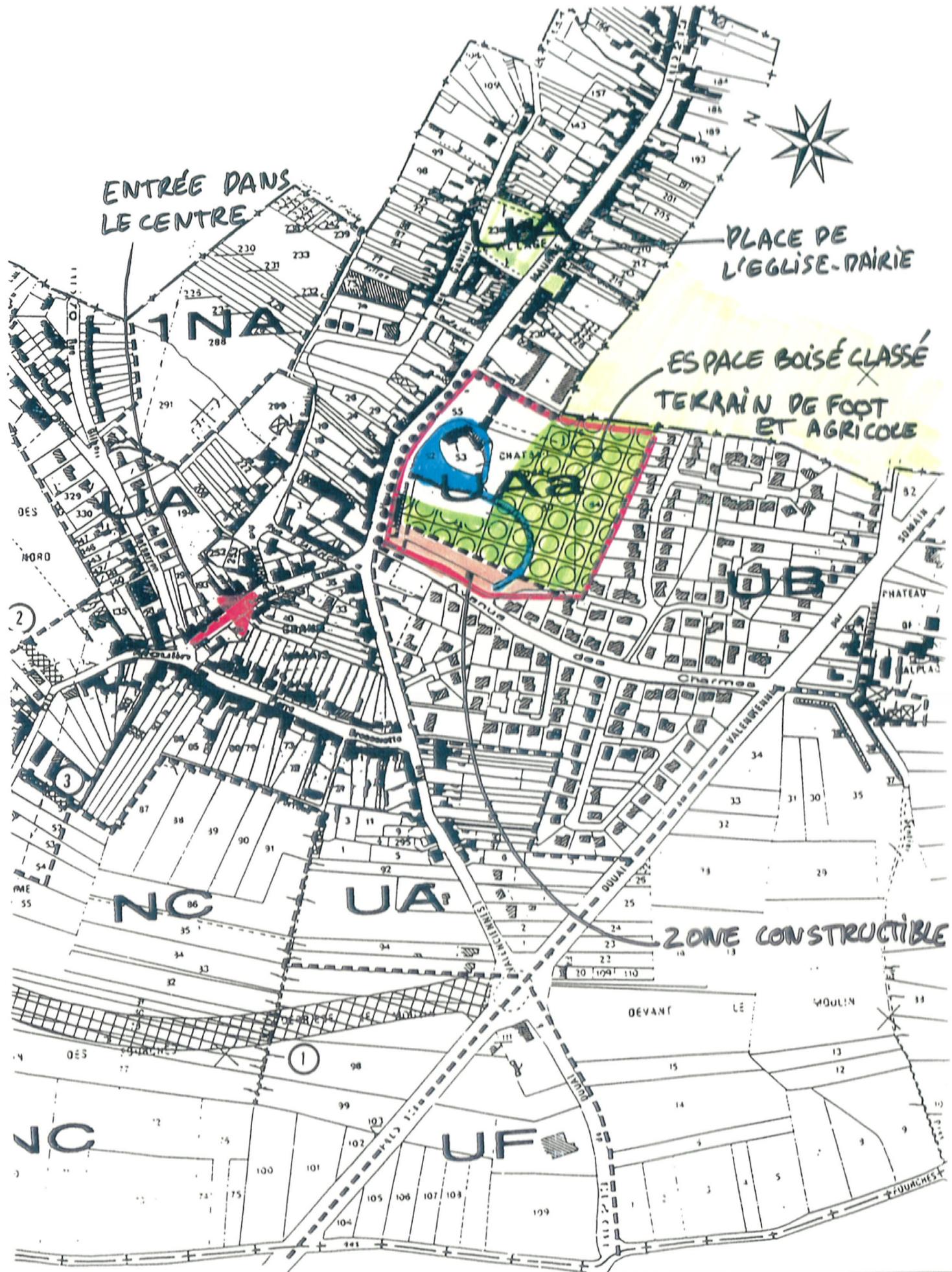
- **des routes nouvelles ont modifié le territoire**
 - . la route de Somain à Valenciennes n'est plus qu'un axe secondaire
 - . la D13 mène directement à Valenciennes sans traverser le village. Elle isole le château de Malplaquet du reste de la commune.
 - . le tracé de l'autoroute A23 (Lille –Valenciennes), au nord de la commune, avec l'échangeur de Petite- Forêt permet un accès direct et rapide au château d'Aubry
- **de nouveaux lotissements ont changé le visage de la commune**
 - . les lotissements récents construits tant sur la commune de Petite- Forêt que sur celle d'Aubry enserrant le parc du château dans un tissu urbanisé
- **le réseau hydrographique a perdu sa cohérence**
 - . le tracé de la D13 et son bassin de rétention, les nouveaux lotissements et le busage du fossé de l'avenue des charmes ont bouleversé le réseau hydrographique et le niveau de la nappe phréatique comme le précise l'étude de l'hydrologue figurant au chapitre 3.9.
 - . le grand marais et le petit marais ont été asséchés puis lotis, et ont donc perdu le rôle tampon qu'ils jouaient dans le ruissellement de l'eau. En conséquence, les douves du château ne sont plus alimentées par la source, mais uniquement par le ruissellement de surface du parc, insuffisant.



La chapelle de Malplaquet
subsistant près de la source

Situation

Le POS, élément de dialogue village-château



1.4. Dialogue village-château

L'opportunité d'un espace de nature en ville

- Aubry a la chance exceptionnelle de posséder un château et son parc. Il serait souhaitable que le village se développe toute une image en écho à celle de ce monument végétal par des actions diverses : déjà de gros arbres, qui devaient faire partie des terres du château, rythment certains nouveaux lotissements. On pourrait imaginer affirmer la plantation de certaines rues, à l'image des avenues de château
- la rue Henri Maurice est l'artère principale qui relie au château la place, déjà mise en valeur par un aménagement paysager de qualité ; le traitement paysager pourrait être accentué et complété aux abords du château
- l'accès au cœur du village par la rue Théophile Brossart donne sur l'angle nord-ouest du parc du château : son aspect mérite d'être amélioré
- la ruelle longeant le parc du château à l'est et accédant au terrain de football gagnerait à être valorisée ; de petites fenêtres, ouvertures visuelles vers le parc pourraient être aménagées

Une ressource en eau pour le bourg

Le réseau d'eau du parc peut représenter pour la commune une ressource :

- bassin réservoir en cas d'incendie
- bassin de rétention des eaux de surface (non polluées), en cas de crues

Le niveau réglementaire

- le parc du château représente un poumon vert, valorisant le centre du bourg : ses arbres sont protégés au titre des espaces boisés classés au POS (tout arbre à abattre doit faire l'objet d'une autorisation et doit être remplacé)
- dans le POS d'Aubry, il serait nécessaire d'établir un règlement spécifique pour la parcelle constructible du parc du château, le long de la rue des Charmes, de manière à ce que les arbres existants soient protégés
- le choix de la situation du futur lotissement est important et devra se faire en harmonie avec le caractère du bourg

L'implication intercommunale

- la présence d'une zone agricole comprenant le terrain de football sur le territoire adjacent au château, dans la commune de Petite Forêt représente une amorce de corridor écologique, garantissant l'enrichissement de la flore et de la faune de la région, et contribuant à l'alimentation des eaux de surface du parc ; cette zone devrait être préservée et non constructible, dans le cadre du POS de Petite Forêt

Sensibilisation et participation de la population

Le dialogue village / château et son parc peut se faire par l'intermédiaire de la population qui devra s'approprier ce lieu et en être fier. On peut imaginer :

- des journées d'ouverture du parc au public (printemps d'Aubry, mois des jardins en Juin, fête de la musique, vente de plantes rares, spectacles son et lumière, journée du patrimoine en Septembre, couleurs d'automne, feux de Noël...)
- la fréquentation du parc par les enfants de l'école d'Aubry s'occupant d'un potager expérimental
- les travaux du parc peuvent être réalisés par des personnes du bourg en réinsertion

Formation de techniciens du paysage

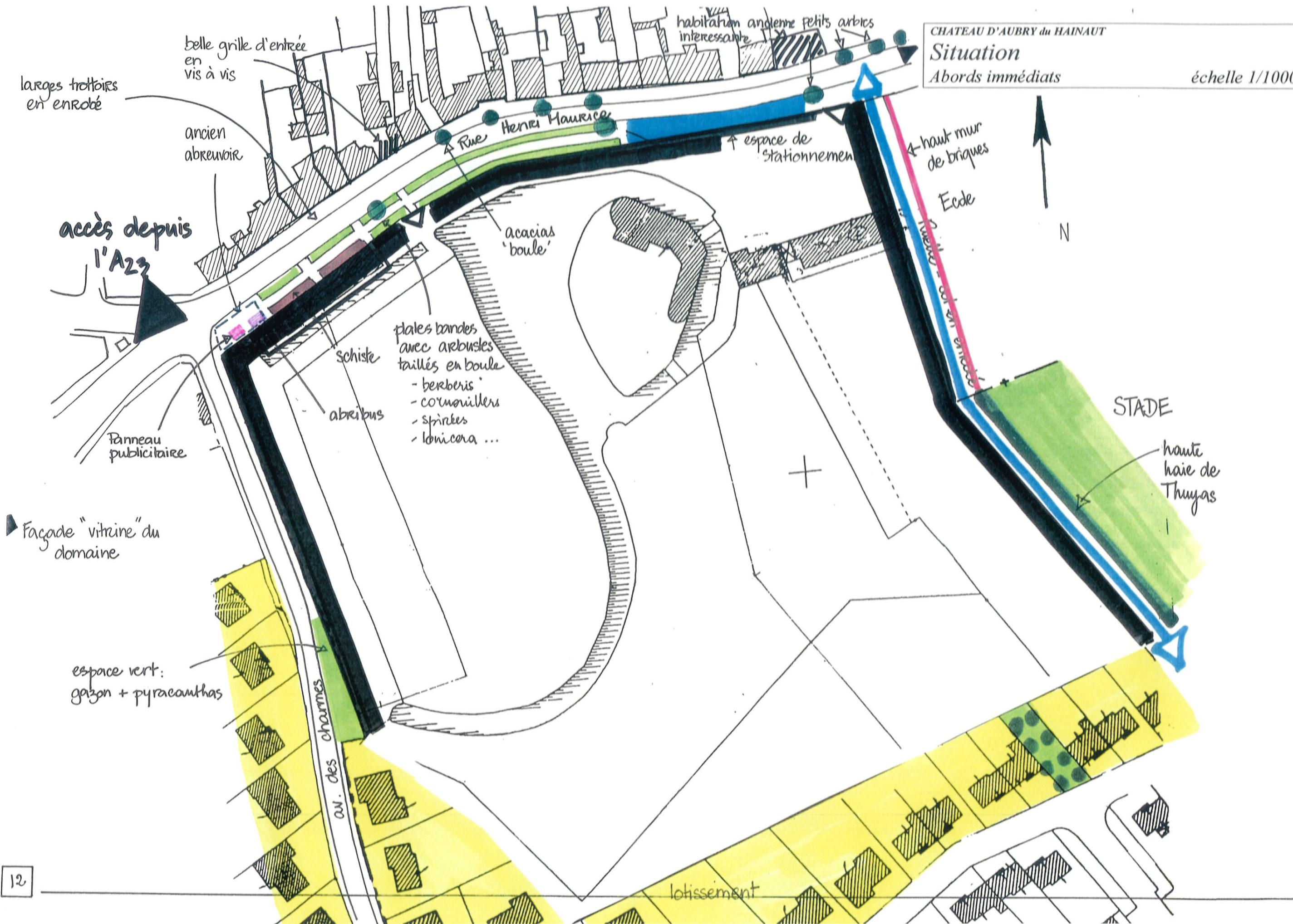
Le parc peut être l'occasion de communiquer un savoir-faire au personnel des services techniques municipaux de la région :

- formation à l'arboriculture (diagnostic du patrimoine arboré)
- formation à la «taille douce» des arbres
- gestion différenciée des gazons
- fleurissement
- exemple des "ourlets" (espaces intermédiaires entre forêt et clairière)

Le musée, lieu de diffusion de la connaissance

Le musée, qui existe aujourd'hui, à l'angle de la place de l'église, constitue une opportunité pour la diffusion de la mémoire du village et de son château auprès des habitants et des visiteurs. Ce musée détient déjà un certain nombre de documents sur l'histoire du château qui pourraient être mis en scène dans une salle. Ce musée possède de plus des espaces intéressants reconstituant la vie quotidienne des habitants d'Aubry à la fin du XIXème et au début du XXème siècle (salle de classe, salle à manger, chambre à coucher, etc...).

Il gagnerait à être ouvert plus largement.



1.5. Abords immédiats et clôtures vues depuis l'extérieur

Le domaine du château d'Aubry n'est plus clos dans sa totalité par un beau mur de briques, mais par des clôtures diverses, pas toujours en bon état. Or les limites d'une propriété et la perception d'un domaine de château dans un village sont très importantes.

L'image générale est celle d'un parc fermé par des clôtures opaques ou transparentes, et parfois le château apparaît derrière les frondaisons des arbres.

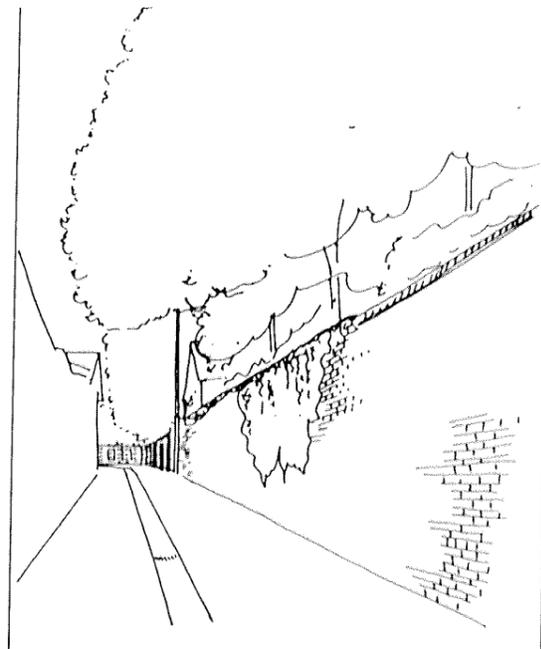
Malheureusement la première perception que l'on a du domaine en venant de l'autoroute est pour le moment très dévalorisée par le mur de plaques de béton. Toute la partie sud est moins perceptible car elle s'adosse à un lotissement.

Les places de stationnement sont nombreuses aux abords du château, aussi, une manifestation exceptionnelle ne posera aucun problème.

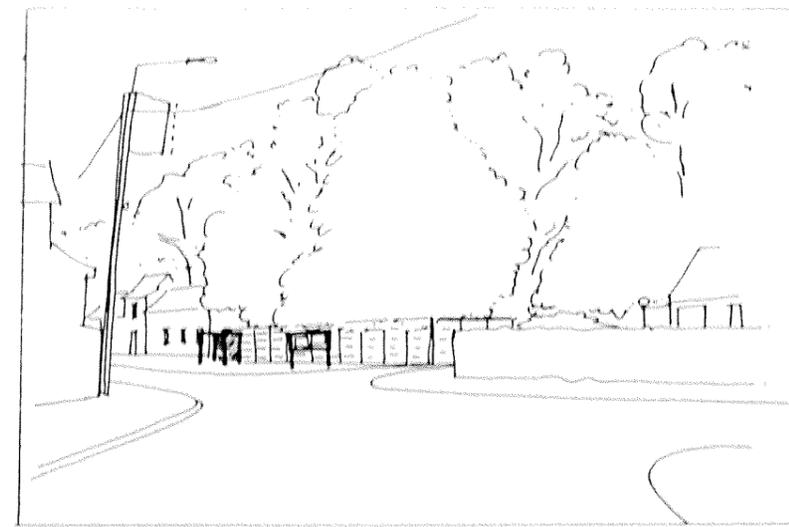
Il convient donc de travailler l'image que l'on veut donner du château et de son parc dans le village, surtout celle depuis l'autoroute, puisque c'est par là qu'arrivera la majorité des personnes reçues.

Préconisations :

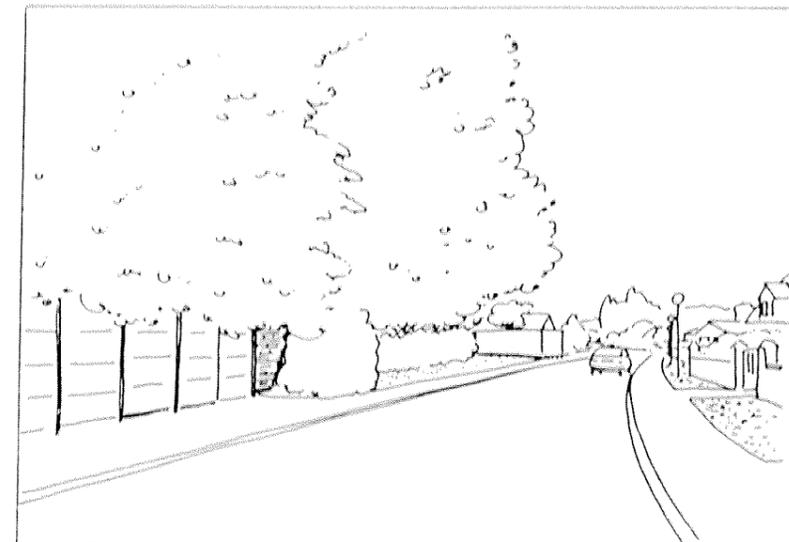
- entrée depuis l'autoroute : améliorer l'espace de l'ancien abreuvoir (supprimer le panneau publicitaire, planter du lierre devant les plaques de béton dans un premier temps)
- remplacer progressivement les murs préfabriqués par des murs en brique
- renforcer le caractère végétal aux abords du château
- retrouver le caractère de fermeture visuelle le long de la rue Henri Maurice (plantations denses dans le parc)
- conférer à la rue Henri Maurice une image végétale plus noble, en continuation du parc
- mettre en valeur la ruelle (éclairage, réfection du mur avec quelques fenêtres visuelles)
- partie sud : rétrocéder la parcelle au sud aux propriétaires adjacents, de manière à ne plus avoir d'accès au parc



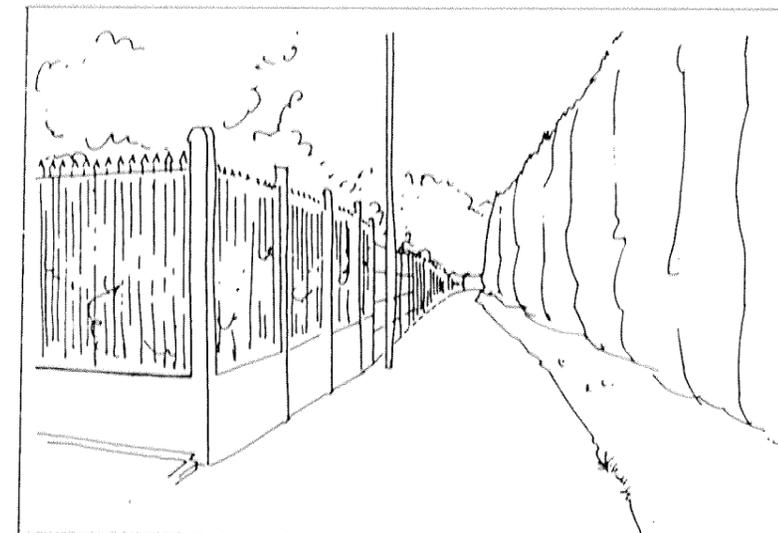
La ruelle, vers l'école : le beau mur de briques et ses contreforts



Entrée depuis l'autoroute : mur de plaques béton, panneau publicitaire et abribus



Avenue des charmes : le mur du domaine est encore en béton, mais un petit espace planté diminue son aspect négatif



La ruelle : entre "mur" de thuyas et mur de plaques de béton

2 ETUDE HISTORIQUE SOMMAIRE	15
2.1. Les propriétaires successifs	16
2.2. Evolution du jardin	18
2.3. Traces de l'histoire sur le site	22

2.1. Les propriétaires et quelques événements datés

Le château d'Aubry, ou château Malgré ou Maulgré, garde la situation médiévale d'une construction sur motte féodale entourée de douves. Issu de l'époque de la Renaissance, avec des ailes XVIIIème, il a été considérablement remanié à la fin du XIXème siècle, dans un goût éclectique néo-flamand baroque, présent dans les ornements de toiture, les petits vitraux, et surtout dans l'adjonction du jardin d'hiver. Sur deux médaillons en vis à vis au-dessus de l'entrée, sont gravées les dates de 1539 (date de la première pierre ?), et 1881 (date de l'époque d'une restauration lourde ?).

Si un texte de 1827 qui indique la présence d'une collection de rosiers prouve l'existence d'un jardin dès le début du XIXème siècle, la création du parc paysager, avec sa rivière serpentine doit dater probablement des années 1881, vu la taille actuelle des arbres.

Le cadastre de 1911 fait état de la composition du parc d'aujourd'hui, avant que le système hydrographique ait été perturbé. Les photographies et cartes postales anciennes nous renseignent sur l'évolution du parc. Cependant, il resterait à faire des recherches complémentaires aux archives pour trouver des plans de voirie où figureraient le château adjacent, un plan de cadastre napoléonien du début du XIXème siècle, voir d'autres documents concernant les familles des propriétaires aux époques supposées de transformations. Ce travail historique permettrait de dater avec plus de précision la création de ce parc paysager, dont la composition semble avoir été pensée par un véritable artiste.

- 1520 Seigneur d'Aubry, Jean de Thiant et Nicole de Haynin
- 1522 Seigneur d'Aubry, François de Thiant et Jeanne de l'Esclatière puis Marie de Rivery**
- 1539 Première pierre (date marquée sur l'entrée du château)**
- 1551? Dame d'Aubry, Jeanne de Thiant et Frédéric de Tilly puis Jean de La Pierre puis Antoine de Gommegnies
- 1569 Seigneur d'Aubry, Nicolas de La Pierre et Charlotte de Haynin
- 1603 Dame d'Aubry, Charlotte de La Pierre et Robert de Waziers
- 1651 Seigneur d'Aubry, Nicolas de Waziers et Anne Marie de Glimes
- 1664 Seigneur d'Aubry, François de Waziers
- 1698 Dame d'Aubry, Anne Alexandrie de Waziers Wavrin et Ferry Joseph Nicolas de Saluces Bernemicourt
- 1700 Dame d'Aubry, Hélène Françoise Joseph de Saluces Bernemicourt et Mr le Comte Antoine Félicien Van der Burch
Mr le Comte Charles Marie François Van der Burch et Henriette Louise Depons Rennepont
Mr le Comte Charles Aimé Adélaïde Van der Buch et Charlotte Henriette de Peralta y Cascales
- 1827 le château aurait une roseraie célèbre**
selon l'indicateur valenciennois, almanach historique statistique, administratif, judiciaire et commercial, p 118 : « *le château d'Aubry, terre de l'ancienne famille des Van Der Burch. On y remarquera la plus belle collection de rosiers des environs* »
- 1846 Mr Nicolle Carpentier
- 1855 Mr Dubois**
Mr et Mme Maurice
- 1881 Restauration du château et du parc (date marquée sur l'entrée du château)**
Mr Henri Maurice
Mme Yvonne Sabes-Maurice et Mr Jean Sabes
Mme la comtesse Lydie Fremin du Sartel-Sabes et Mr le comte Ulrich Fremin du Sartel
- 1918 jeunes pommiers plantés (d'après les photos)**
parc pâturé jusqu'en 1987-89 (témoignage de l'ancien agriculteur)
- 1960 5 jardiniers, chemins en schistes, grand potager, parterres de fleurs**
(témoignage de l'ancien jardinier)
- 1990 Mr Goring (anglais)
- 1993 Mr Amaury Derely
- 1996 pont levis supprimé**
- 1997 Mr et Mme Coquerelle**

Extrait du récit de l'abbé Carton, d'après les notes de l'abbé Collet,
curé d'Aubry de 1858 à 1885 :

Parlons du château actuel. En lui même il formait en 1741 maison et hôtel enclos des fossés et eaux avec brasserie, grange, pigeonnier, plusieurs écuries, étables, jardins et héritages contenant ensemble 4 mencaudées 1/4 soit 97 ares 66 soit 120 mètres front à rue et 80 mètres de profondeur. C'est à peu près ces proportions qu'a le château sans ajouter le verger derrière le château allant jusqu'à la rue des Ecauchies et acheté par Monsieur Maurice. J'ai suivi un jour le "sentier des imbéciles" qui part de la Chapelle Malplaquet et contourne le château, mais je ne me souviens plus si le cours des eaux de la fontaine Malplaquet suivent ce sentier ou si elles entrent dans le château avant d'arriver à l'abreuvoir. M. le Comte Vanderburch Aimé l'habitait longtemps encore après l'arrivée de Monsieur Collet à Aubry, à moins que ne fût sa dame veuve. On cite ce trait dans les "Petites Affiches" au 8 janvier 1822: ce comte voulut faire tuer un taureau qui cassa quatre cordes neuves et se lança à la poursuite des personnes qui voulaient le capturer; on réussit à l'abattre à la sixième balle tirée des fenêtres du château et qu'il reçut dans la tête.



2.2 Evolution du parc : le plan de cadastre de 1911

Celui-ci nous renseigne sur ce qui existait dans le parc à l'époque :

- le château est sur la motte féodale, entouré de douves en eau et relié au reste du parc par deux ponts
- l'ensemble des communs jouxte le château, séparés par un long mur ; au centre de la cour, le pigeonnier est un signe de seigneurie.
- près de l'abreuvoir, les anciennes écuries.
- au fond du jardin, une construction (belvédère ?)
- un mur clôture la totalité du domaine

Le plan distingue bien le parc paysager de la partie utilitaire du jardin et du verger (pâture)

- un mur accentue cette séparation.
- l'évolution de fonctions : la pâture est devenue verger vers 1911.
- Dans le jardin potager, trois « couches » sont très visibles.

L'eau

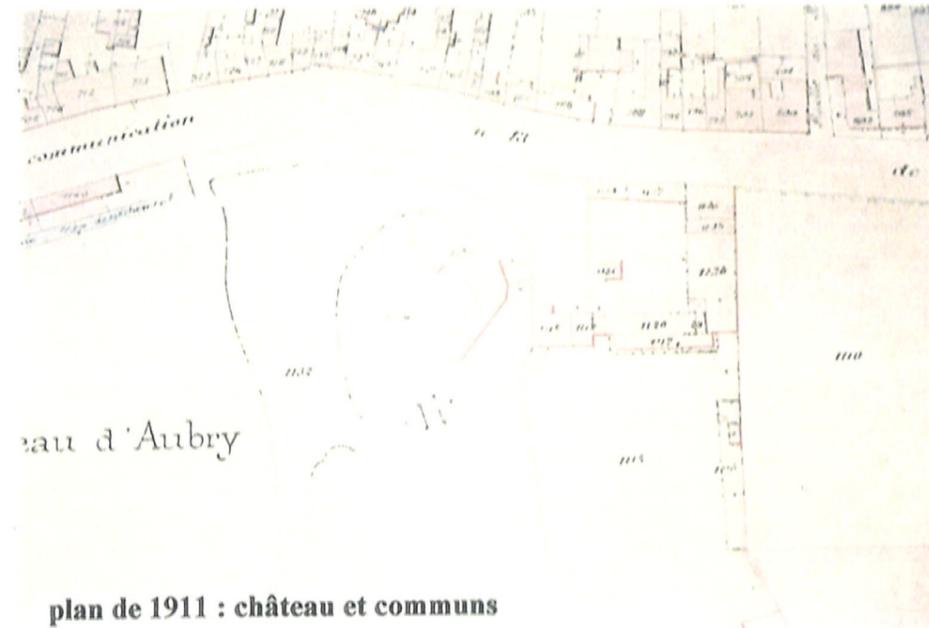
- les douves sont appelées vivier ce qui nous éclaire sur leur fonction.
- un canal de dessèchement devait recueillir le trop plein des eaux
- sur son chemin, l'eau alimentait probablement l'abreuvoir, puis s'écoulait vers le nord



plan de 1911 : le parc



plan de 1911 : l'eau



plan de 1911 : château et communs

Côté parc



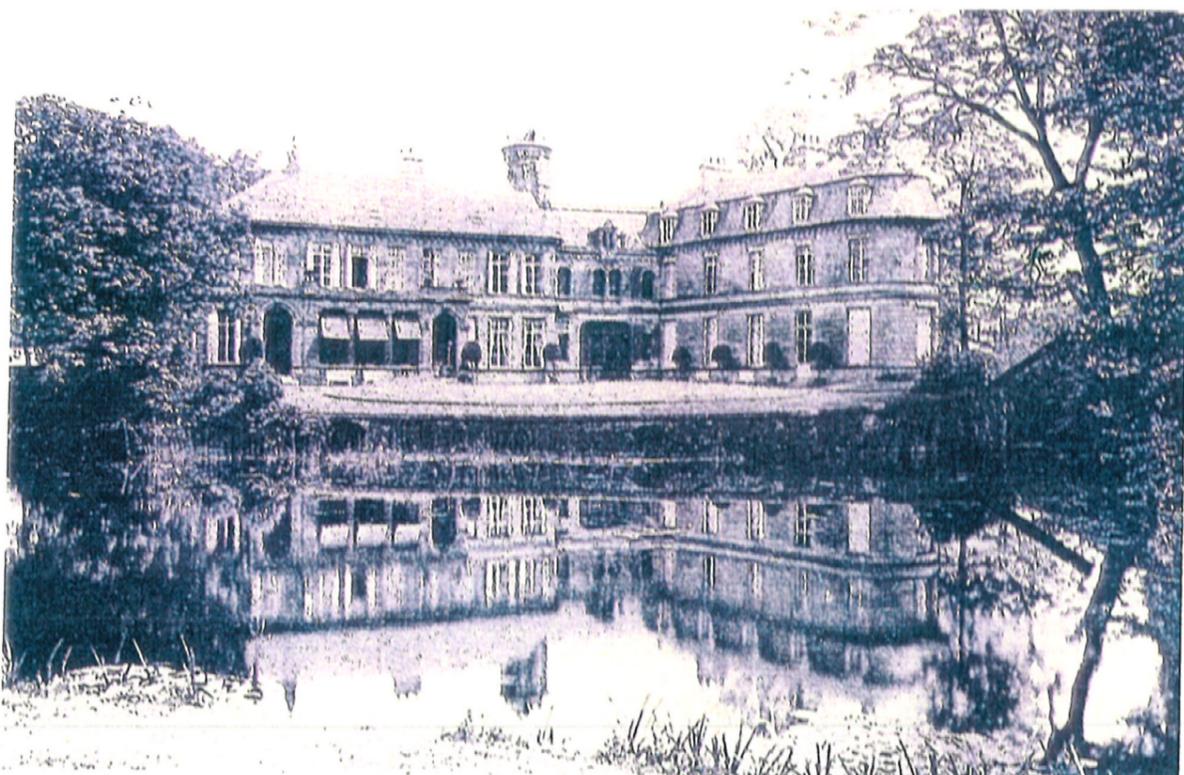
1904 L'île devant le château est plantée de grands arbres.
La balustrade du pont-levis est très travaillée.

2.2 Evolution du parc : le témoignage de quelques photographies.

Au cours d'un siècle, le parc évolue rapidement, selon les propriétaires et la goût de l'époque.



1918 L'île n'est plus plantée d'arbres et comporte une allée ; en face, de jeunes pommiers viennent d'être plantés.

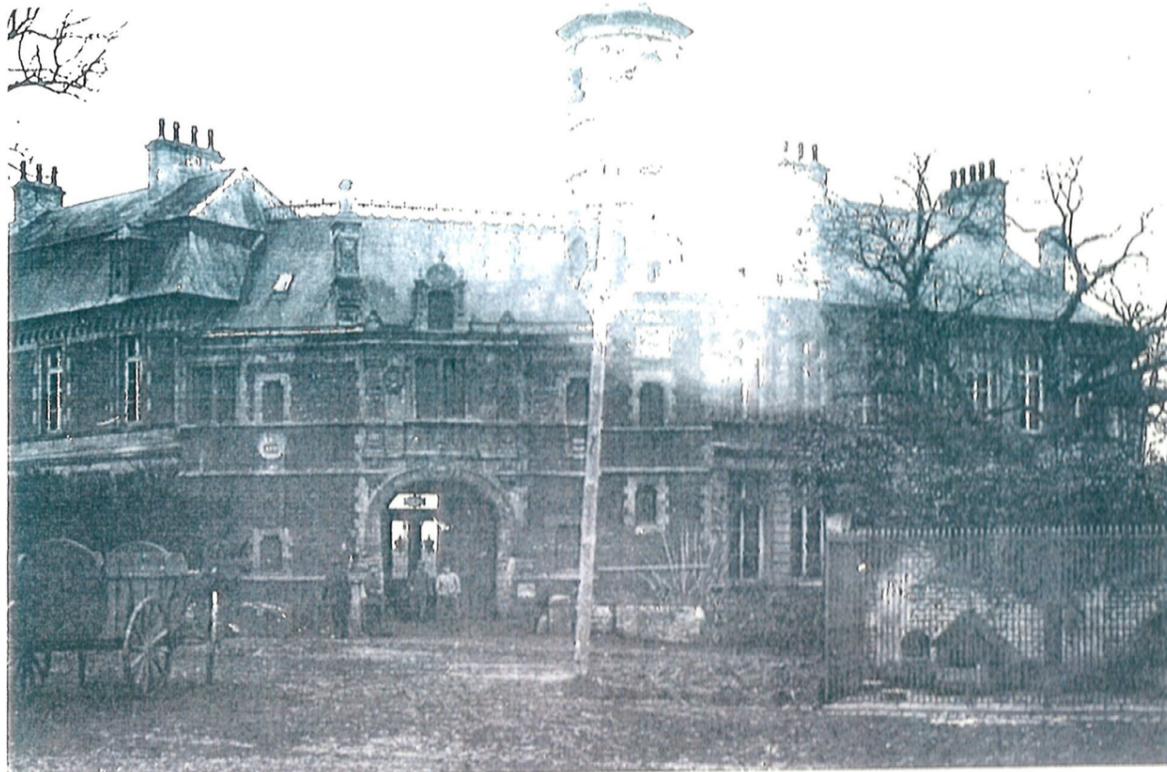


Vers 1930 Sur l'île, une pelouse au centre, une allée circulaire, de petits arbres taillés, dans des pots ; un grand arbre forme un contrepoint au bâtiment à gauche.



Vers 1970 Sur l'île l'allée a disparu, une bordure de fleurs souligne la berge. Les motifs de la balustrade sont plus simples. Une glycine grimpe sur la façade du château.

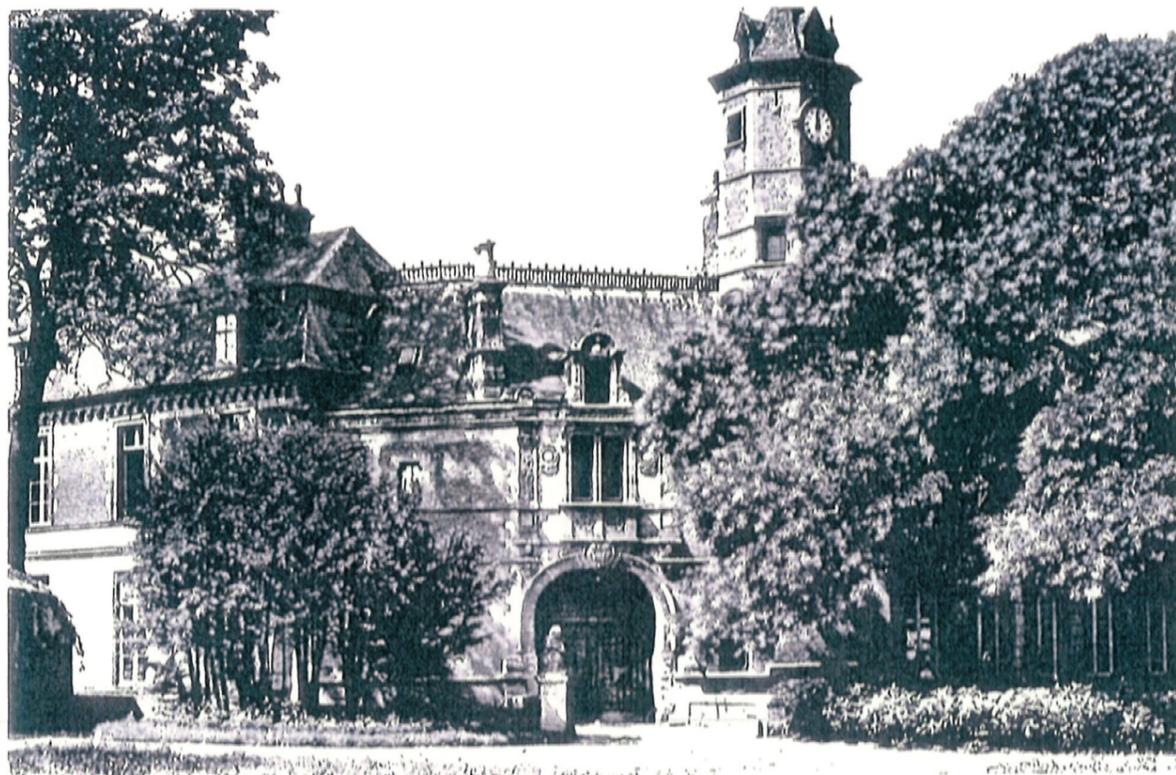
Coté entrée



12 Janvier 1918 L'entrée n'a rien d'un jardin, c'est une cour
Premier plan : un chenil adossé à un mur



1941 Le portail d'entrée avec ses deux portes adjacentes, couvert d'un arc de pierre prolongé par le mur d'enceinte de brique cachant le chateau



Vers 1950 De grands arbres cachent la façade du chateau.
Le lion, emblème trône devant le pont



Vers 1990 Les grands arbres ont disparu, quelques parterres de fleurs ornent l'entrée, des cyprès fastigiés accompagnent la verticalité de la tourelle



BEAU PORTAIL VOISIN?

ESCALIER

ANCIEN PORTAIL DE L'ENTRÉE SECONDAIRE

PONT AVEC QUAI ET ROCAILLES SILEX

MUR DE L'ÎLE ET TUNNEL RELIÉ AUX CAVES ANCIENNES ÉCURTES

BUCHER

BALUSTRADE D'UN PROMONTAIRE

PONT EN ROCAILLE (ROGNONS DE SILEX)

RELAI TÉLÉPHONIQUE (1939)

ANCIENNE ARRIVÉE D'EAU

MUR BRIQUE

MOUVEMENT DE TERRAIN DE L'ANCIEN BELVEDERE

ANCIEN PORTAIL

ANCIEN PORTAIL

Tilleuls patissés

FONDATION D'UN ANCIEN CHEMIN

PILORI DÉPLACÉ DEPUIS LA PLACE DU VILLAGE

PONT D'ENTRÉE

JARDIN D'HIVER: LIAISON AVEC LE PARC

MUR DE CLOTURE EN BRIQUE

PUITS

COMMUNS

EXTREMITÉ DE LA BALUSTRADE DU PONT (LEVIS)

Pin

Ma Til

frêne

hêtre

Tilleul

scabia

chêne

Tilleuls

saule Chouart

bosquet

charmes

Hêtre

Hêtre

L'AVALE ANCIENNE PÂTURE

ANCIEN PORTIQUE D BALANÇOIRE

allée de Marronniers

2.3 Traces de l'histoire sur le site

Différents éléments bâtis ou plantés témoignent de l'histoire du château et de ses habitants.

Traces du parc paysager

Les bâtiments :

Le château, avec son jardin d'hiver, élément de liaison fondamental avec le parc
Les anciennes écuries transformées en logement
Les communs qui jouent le rôle de remise.

Le parc :

Le vallonnement général du parc
Des arbres ornementaux tels que le séquoia, les hêtres, le tilleul, le groupe de charmes plantés au milieu de la pelouse.
L'ancienne allée de marronniers et les quelques pins plantés dans la partie boisée
Le léger bombement du tracé des allées
La rivière serpentine, l'étang, les douves et le canal de dessèchement

Les éléments d'architecture :

Le pont d'entrée avec son arche de brique
L'amorce du pont de l'île, avec sa balustrade en fonte travaillée (ancien pont-levis)
Le pont de l'entrée secondaire, avec son quai en pierre donnant sur l'étang, quelques éléments de silex côté ouest
Le pont du parc, avec sa voûte en rognons de silex
La balustrade du promontoire
Le pilori
Les murs de clôture en brique
Les murs des douves maçonnés et de la rivière
Le portail d'entrée endommagé
Le portail de l'entrée secondaire
Les pilastres de l'entrée au sud reliant les deux châteaux

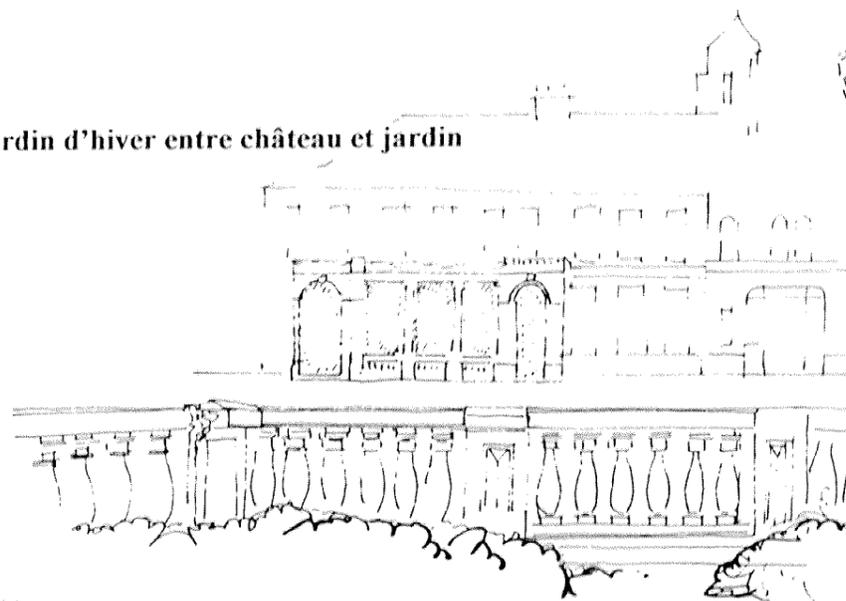
De beaux arbres de parc

Les éléments d'architecture dans le parc

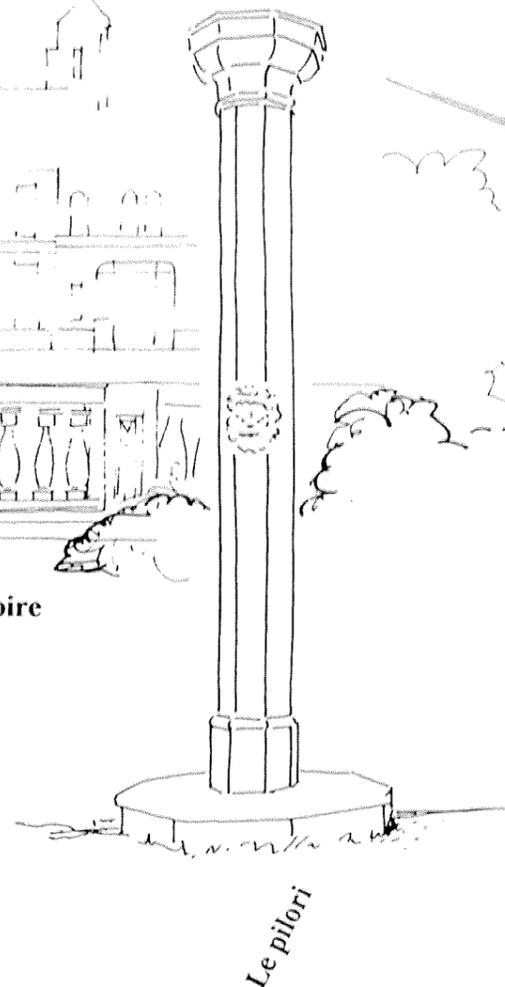
Le pont traversant la rivière, en silex



Le jardin d'hiver entre château et jardin

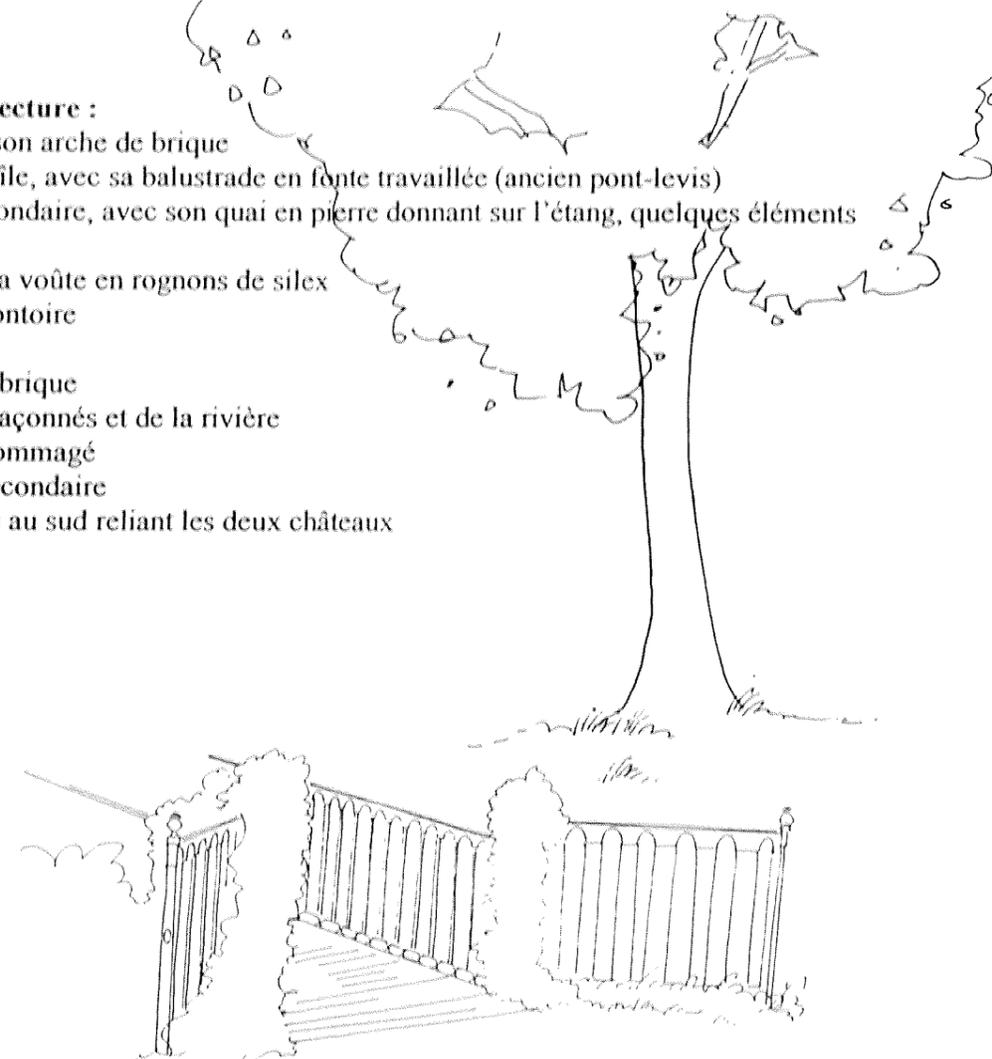


La balustrade du promontoire



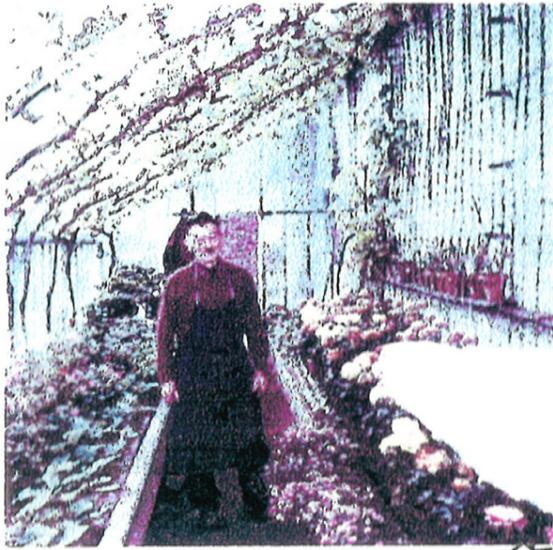
Le pilori

La balustrade de l'ancien pont-levis

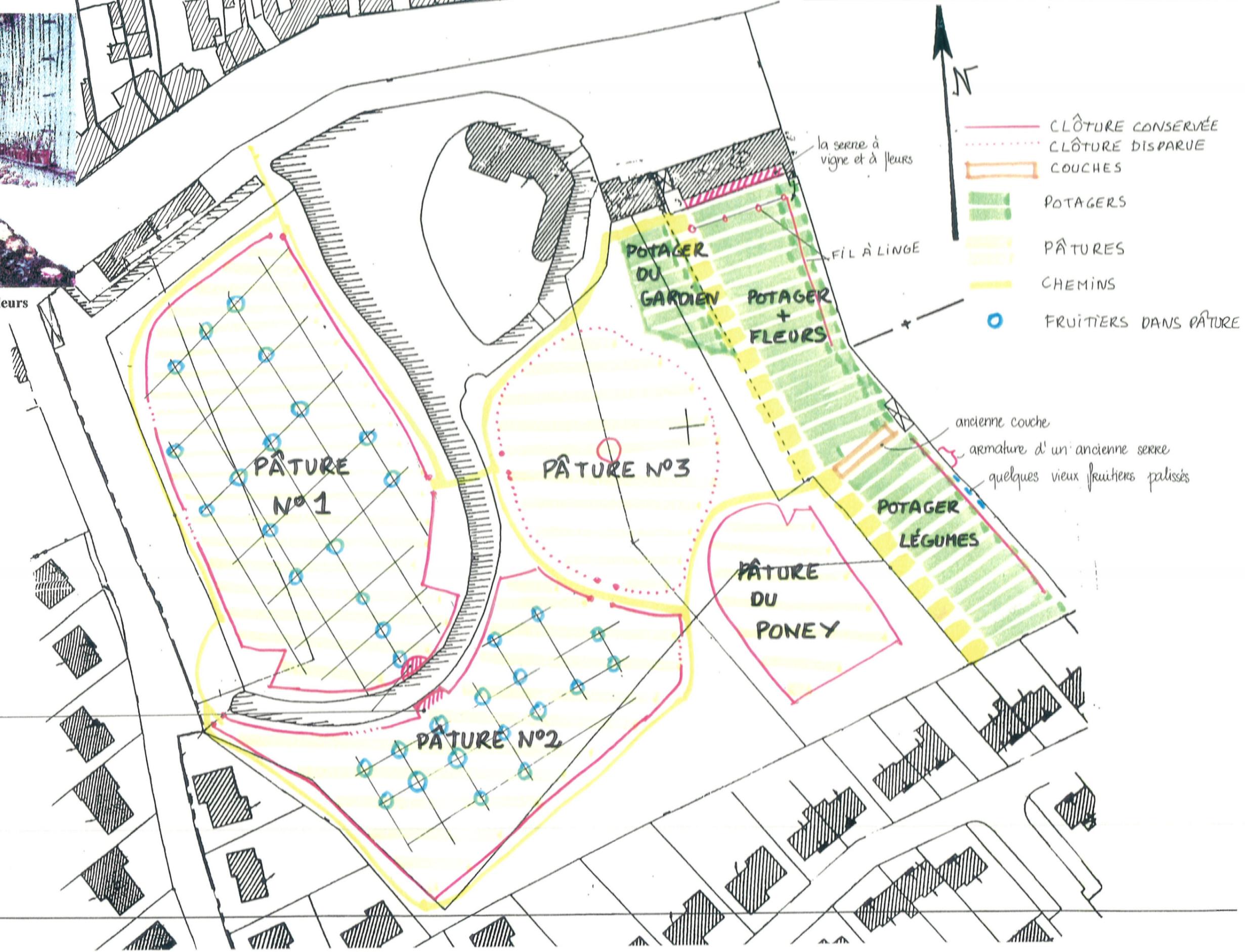


Etude historique sommaire

Traces historiques de l'activité agricole éch. 1/1000è



L'ancienne serre à vigne et à fleurs



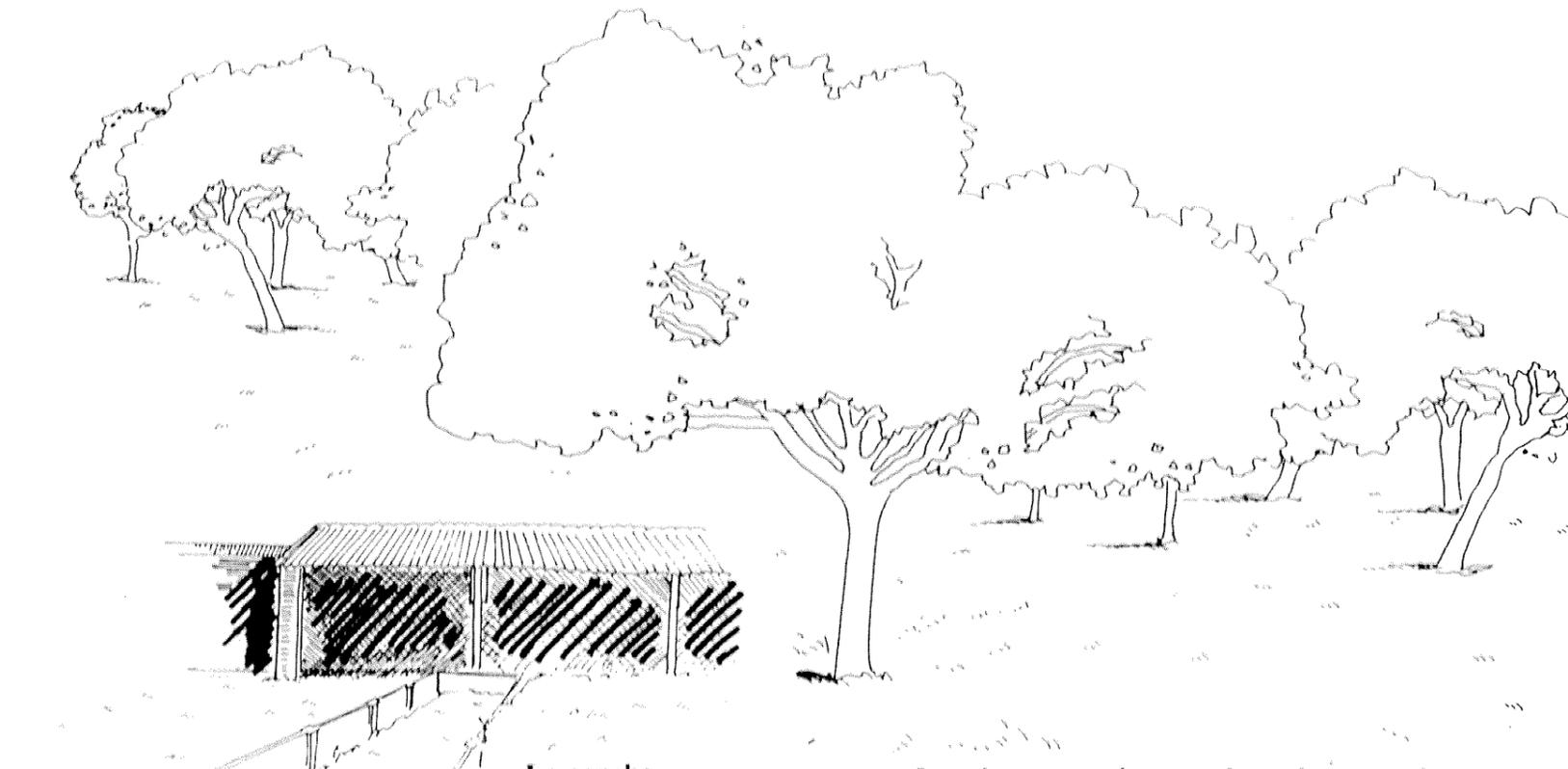
Traces historiques de l'activité agricole :

Dans le parc du château, des pommiers ont été plantés vers 1918, changeant le caractère du parc paysager, lui ajoutant une fonction agricole. Monsieur Gaston Monnier, ancien agriculteur du château, témoigne qu'à partir de 1945, il mettait ses cinq vaches en pâture. Le cheminement des promeneurs se trouve alors limité par les clôtures qui ferment les pâtures.

Aujourd'hui quelques vieux pommiers subsistent. Les clôtures des pâtures sont en place sauf autour de la pâture n°3, dont il ne reste que la protection du séquoia. De part et d'autre de la rivière les abreuvoirs en pente de brique ont laissé leur trace.

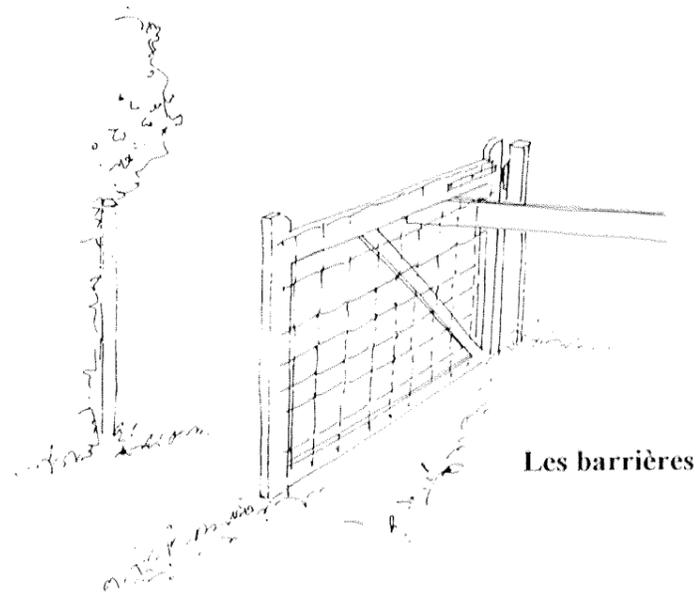
L'ancienne pâture du poney, que l'on appelle « l'ovale » offre un bel espace, sorte de clairière au milieu de grands arbres.

A côté du parc paysager, l'espace aplani de la partie dévolue au potager subsiste. Il devait servir pour la culture des légumes, des fleurs et des fruits, jouxtant l'exceptionnelle serre à raisin et à fleurs, dont la structure et la chaudière sont restées intactes. Il était divisé par une large allée en un grand potager, et un jardin destiné au gardien. On retrouve l'une des couches, l'armature d'une ancienne serre, un abri (bûcher ?) et quelques vieux fruitiers palissés.

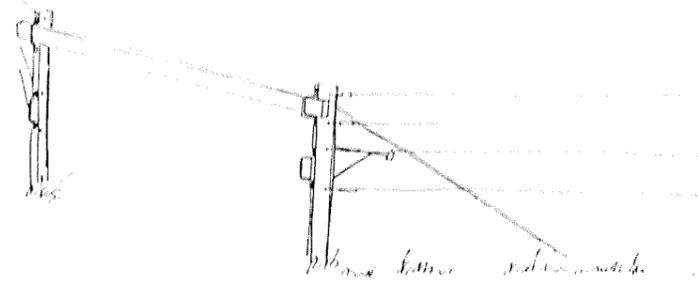


La couche

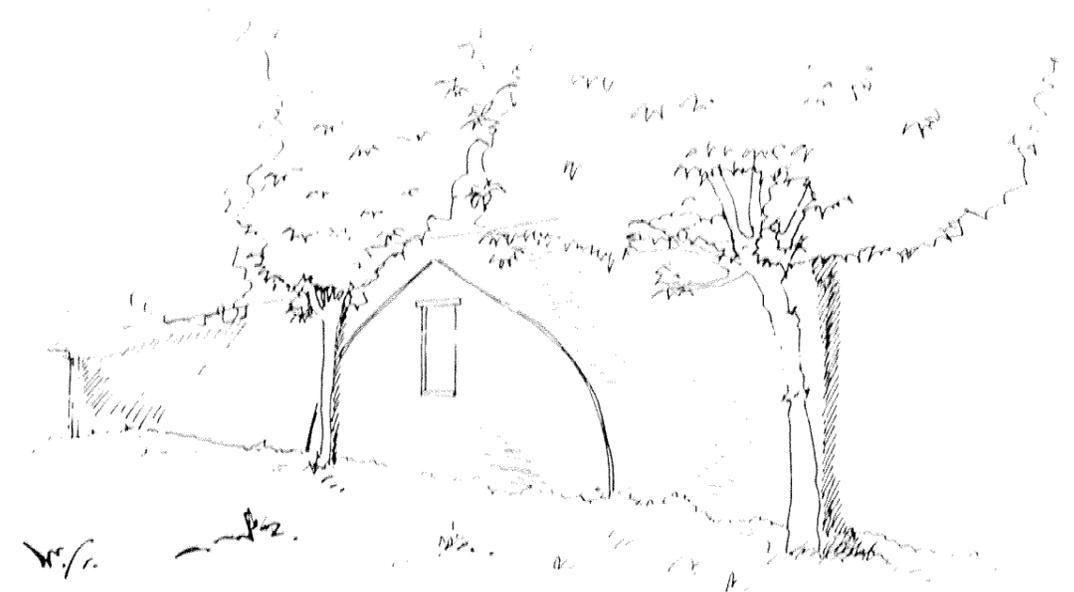
Les vieux pommiers aux branches retombantes



Les barrières

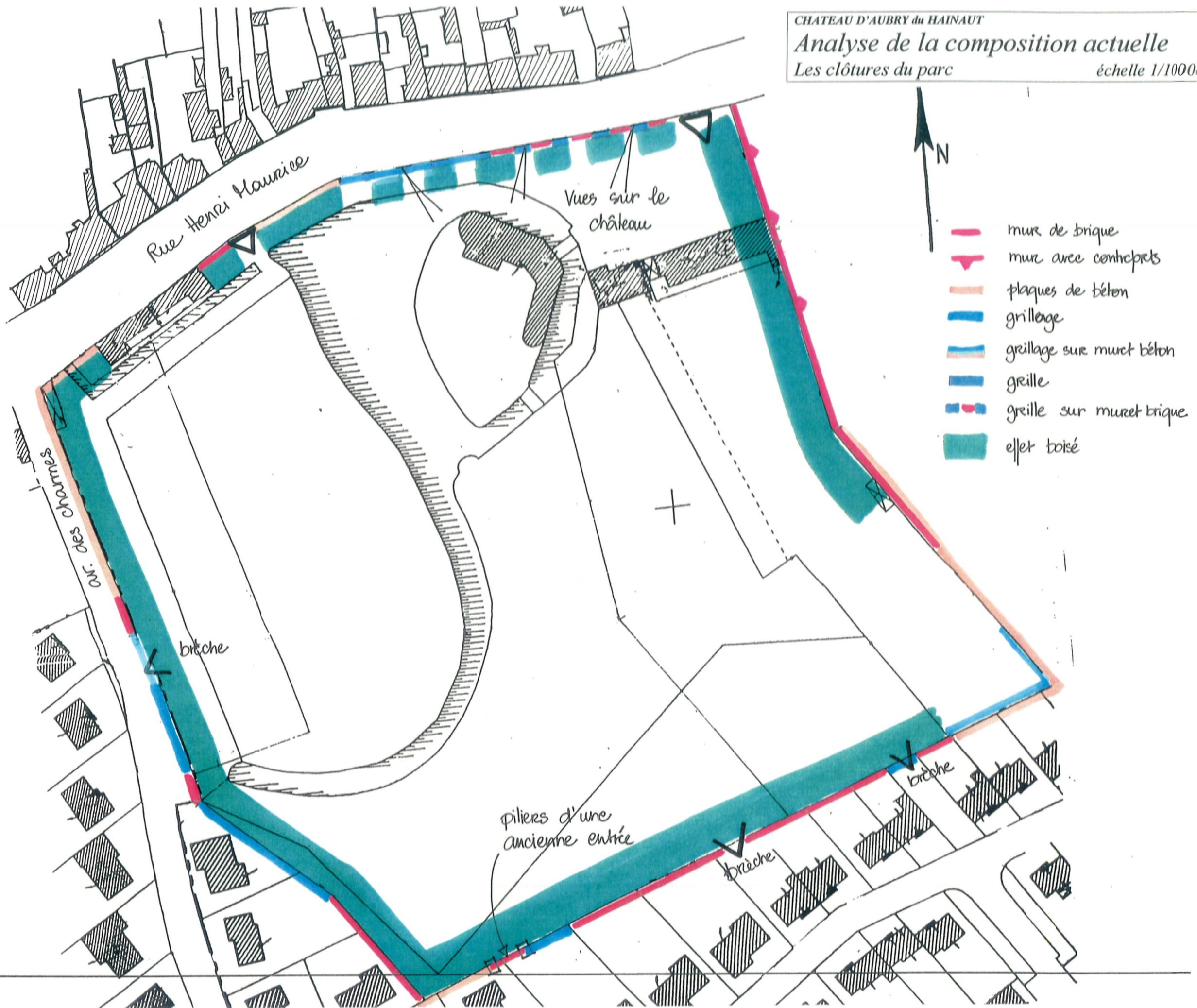


Les clôtures



trace d'une ancienne serre entourée de fruitiers palissés

3 ANALYSE DE LA COMPOSITION ACTUELLE DU PARC	27
3.1. Les clôtures du parc	28
3.2. Composition et entités paysagères	30
3.3. Le relief	31
3.4. Etude hydraulique	32
3.5. Les cheminements : parcours cinétique	37
3.6. Les vues à masquer	38
3.7. Les vues remarquables à mettre en valeur	39
3.8. Inventaire et analyse sommaire de la végétation des milieux naturels	40
3.9. Le paysage boisé	46



3.1 Les clôtures du parc

Les clôtures actuelles du parc sont dans un état très dégradé. S'il reste quelques portions de mur de brique, dont le couronnement est souvent abîmé, on distingue des brèches réparées avec du grillage. Le mur a été solidifié avec des contreforts côté ruelle. Une grande partie a été remplacée par des plaques préfabriquées de béton. Côté rue Henri Maurice une grille en maille soudée sur un muret de brique, est doublée d'arbustes. L'angle sud-est, en grillage sur structure de béton préfabriquée est peu harmonieux.

Le portail d'entrée a été endommagé. Le portail de l'entrée secondaire est dans un état acceptable.

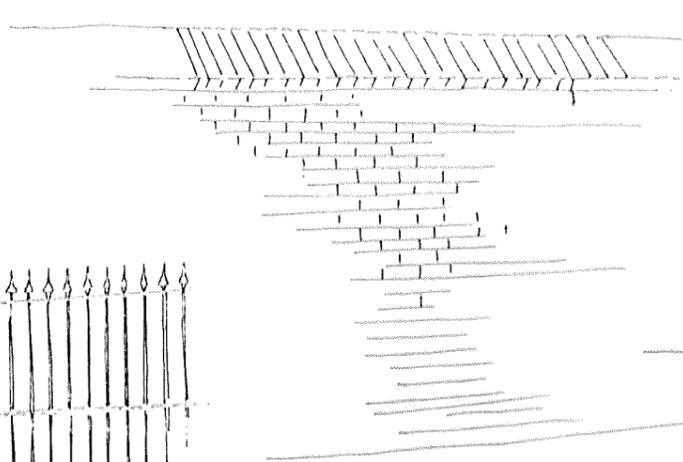
Préconisations :

- viser à terme un parc clos de beaux murs de brique
- réparer les couronnements des murs
- remplacer progressivement, les murs préfabriqués, avec si possible, l'aide de la commune
- isoler visuellement le château de la rue Henri Maurice en replantant un sous étage dense de végétaux persistants dans un premier temps
- refaire le portail d'entrée de manière qualitative
- côté ruelle : isoler le coin sud est du parc en créant un mouvement de terrain planté, éliminer les plaques béton et créer quelques fenêtres

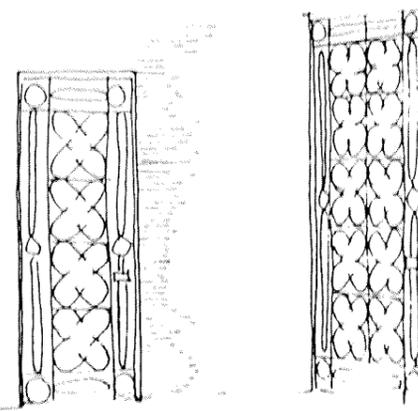
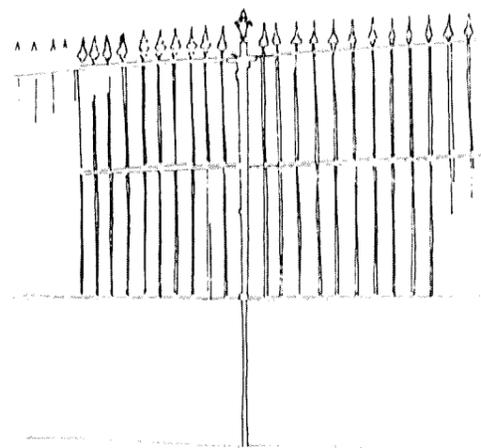
Traces du parc paysager

Les murs et les entrées

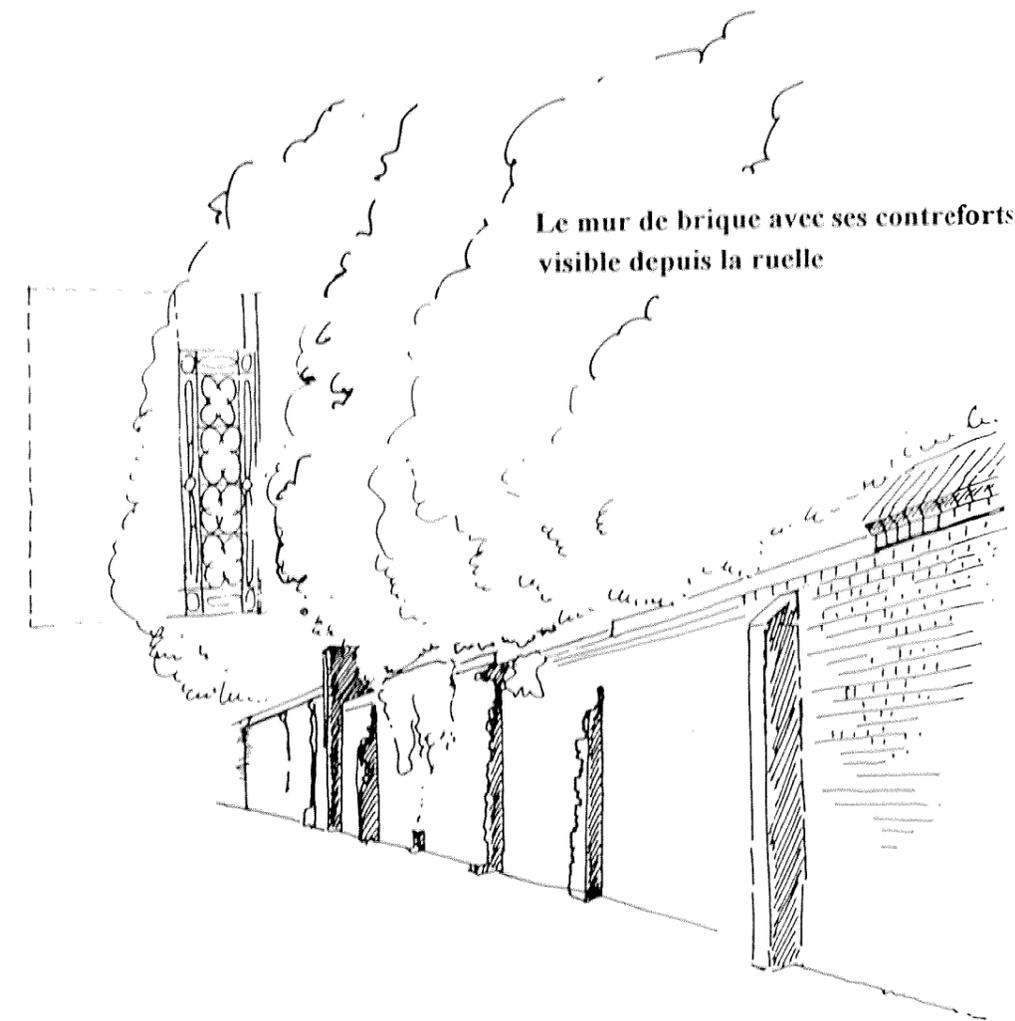
Le mur de brique avec son couronnement de brique



la grille d'entrée secondaire



Le portail de l'entrée principale



Le mur de brique avec ses contreforts visible depuis la ruelle

3.2 Composition et entités paysagères

Le parc, avec ses douves et sa rivière, les grands et beaux arbres qui forment des écrans successifs devant les pâtures offrent différentes ambiances, différentes "pièces" que l'on découvre aussi bien par la vue que par la promenade.



FRONT BOISÉ

SAULE

BOSQUET

VERGER 1^{er} PLAN

VERGER 2^e PLAN

FOND BOISÉ

BOSQUET

BOSQUET

2^e PLAN: VERGER

FOND BOISÉ

BELVÈDÈRE

COMMUNS MASQUÉS PAR ARBRES

ARBRES REMARQUABLES
 = FRONTIÈRE VISUELLE

ESPACE À PART

- 1 L'entrée
- 2 L'île
- 3 Le tableau de face depuis l'île
- 4 Le tableau oblique depuis l'île
- 4 premier espace paysager
- 4' espace lointain (en contrebas avec verger et ancien belvédère)
- 4'' l'ovale
- 5 L'ancien potager
- 6 La frange de la rue

3.3 Le relief

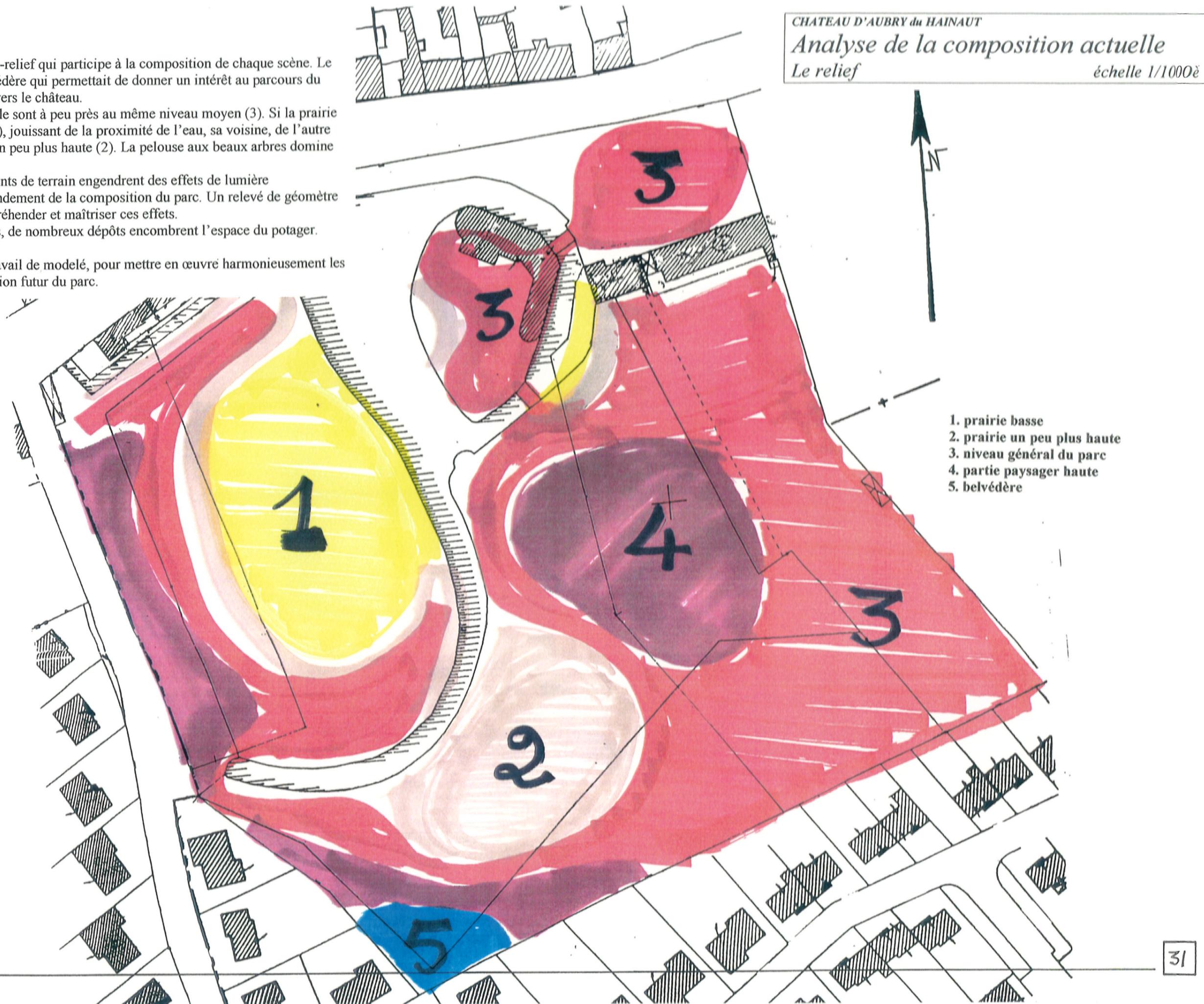
Le parc possède un micro-relief qui participe à la composition de chaque scène. Le point le plus haut (5) est un belvédère qui permettait de donner un intérêt au parcours du promeneur dirigeant son regard vers le château.

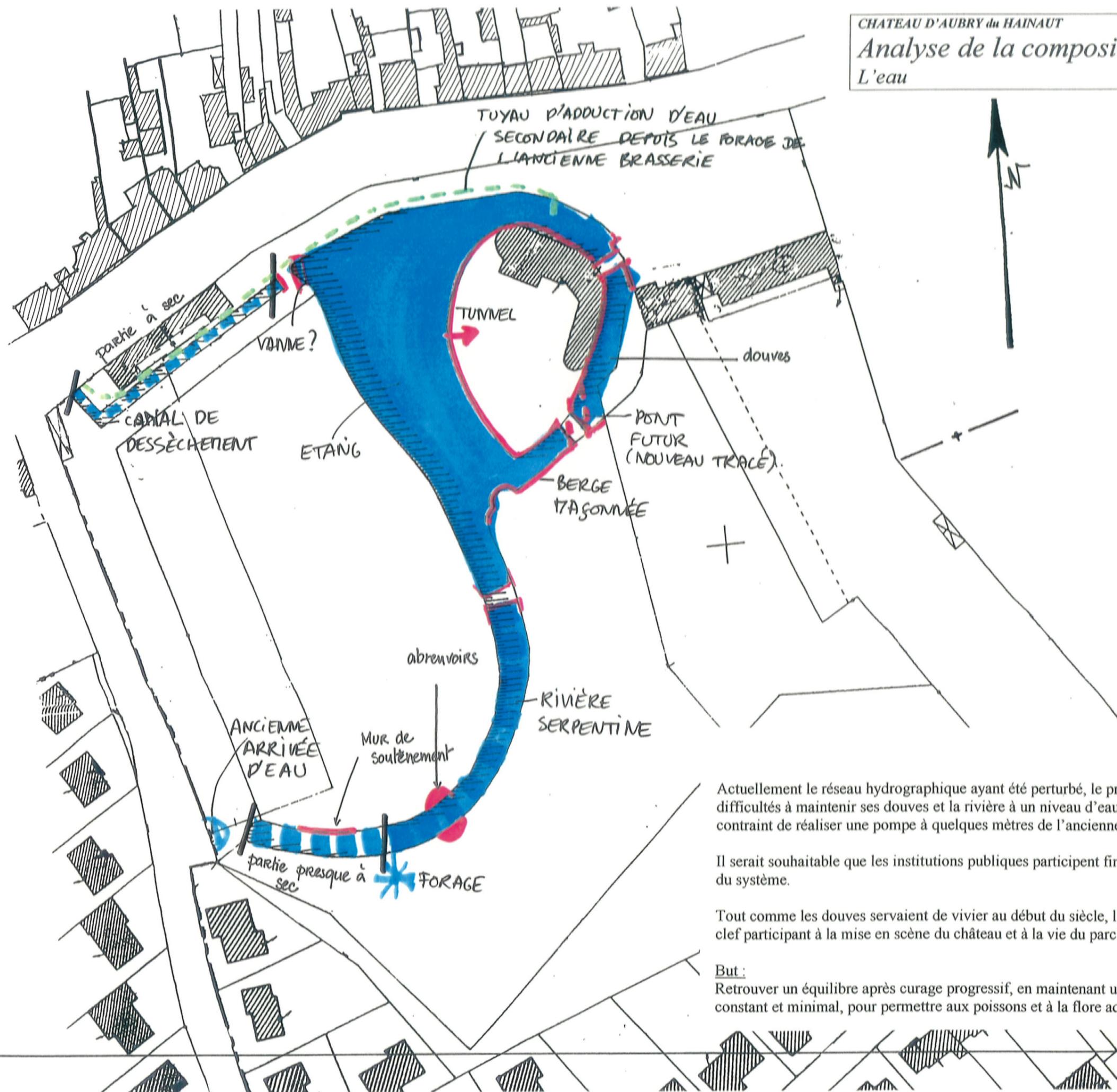
L'entrée, le potager et l'île sont à peu près au même niveau moyen (3). Si la prairie face à l'île est à un niveau bas (1), jouissant de la proximité de l'eau, sa voisine, de l'autre côté de la rivière serpentine est un peu plus haute (2). La pelouse aux beaux arbres domine quelque peu l'île (4).

Tous ces légers mouvements de terrain engendrent des effets de lumière extraordinaires. Ils forment le fondement de la composition du parc. Un relevé de géomètre serait nécessaire pour mieux appréhender et maîtriser ces effets.

Durant les travaux actuels, de nombreux dépôts encomrent l'espace du potager.

Le projet poursuivra le travail de modelé, pour mettre en œuvre harmonieusement les dépôts en accentuant la composition futur du parc.





Actuellement le réseau hydrographique ayant été perturbé, le propriétaire connaît des difficultés à maintenir ses douves et la rivière à un niveau d'eau constant et minimal. Il a été contraint de réaliser une pompe à quelques mètres de l'ancienne arrivée d'eau.

Il serait souhaitable que les institutions publiques participent financièrement à la restauration du système.

Tout comme les douves servaient de vivier au début du siècle, l'eau doit rester un élément clef participant à la mise en scène du château et à la vie du parc.

But :

Retrouver un équilibre après curage progressif, en maintenant un niveau d'eau à peu près constant et minimal, pour permettre aux poissons et à la flore aquatique de vivre.

3.4 Etude hydraulique

TOPOGRAPHIE

Le « château d'Aubry » est localisé dans le centre urbain de la commune d'Aubry-du-Hainaut dans un bassin versant d'environ 580 hectares. (cf. document)

Le sens d'écoulement des eaux de pluie s'effectue de la commune d'Hérin vers celle d'Aubry du Hainaut. Toutes les eaux de ruissellement convergent du lieu-dit « la cité des quatre-vingt » vers le point bas du secteur, le bois Delamotte, avant de rejoindre un cours d'eau temporaire appelé « le courant Saint Martin ». (cf. document)

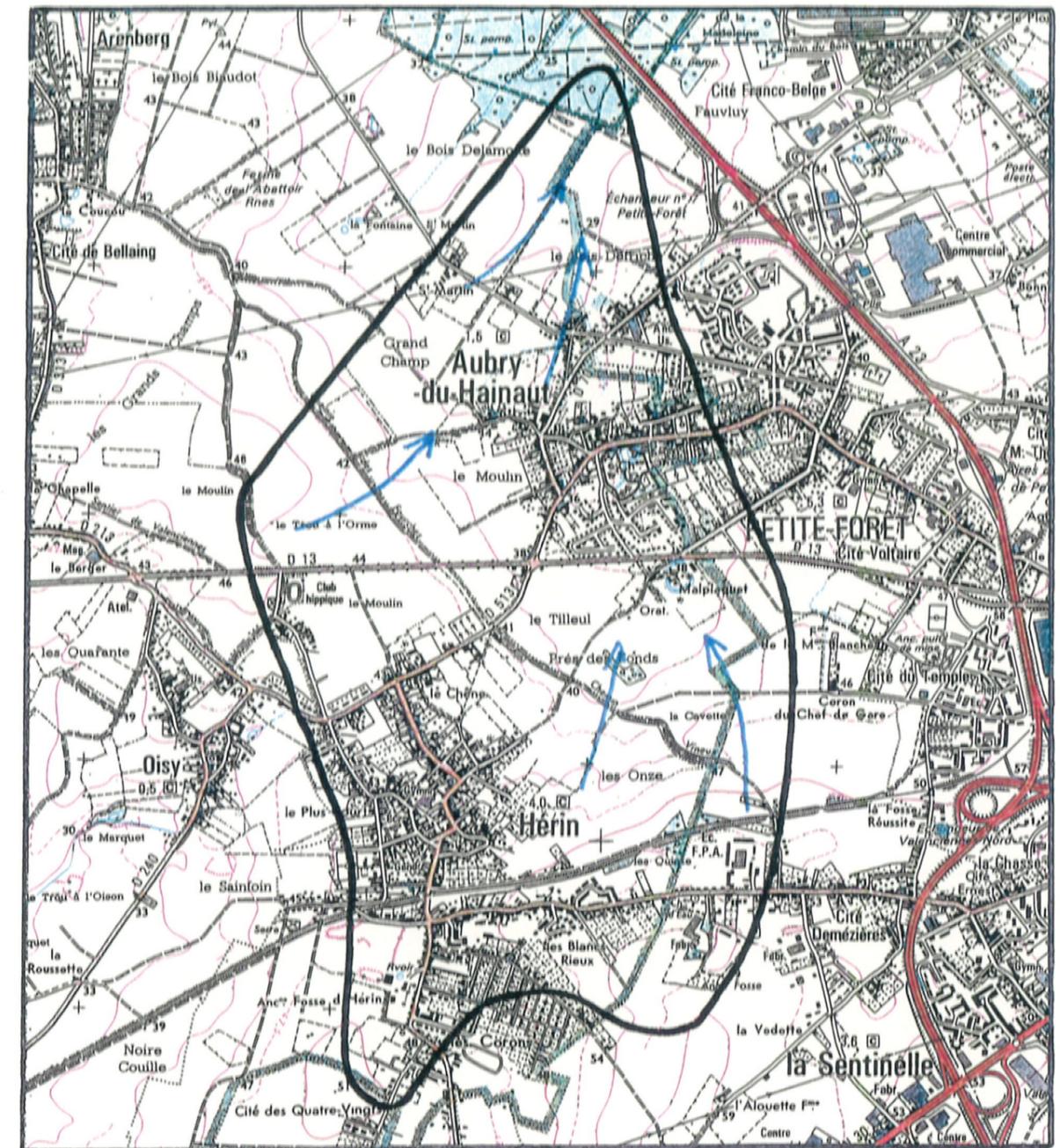
La pente moyenne de ce bassin versant est faible, environ 0.6%, soit un dénivelé de 26 mètres sur une longueur de 4 250 mètres.

GEOLOGIE

A partir de la carte géologique du secteur mise en place par le Bureau de Recherche Géologique et Minière du Nord Pas de Calais (BRGM), on constate que les formations géologiques affleurantes sur la commune d'Aubry-du-Hainaut sont l'argile de Louvil et les tuffeaux de Valenciennes.

L'argile de Louvil est une argile pouvant avoir des caractéristiques sableuses sur le secteur. Ces constatations sont confirmées par la coupe géologique du forage réalisé par la société PONTIGNAC dans le parc du château étudié. (cf. annexe)

Plus à l'amont, sur la commune d'Hérin, c'est la craie sénonienne qui affleure. Cette formation géologique constitue une réserve d'eau de qualité intéressante.



LEGENDE

-  Limite du bassin versant
-  Sens d'écoulement préférentiel des eaux de ruissellement

HYDROGEOLOGIE

Le secteur d'étude est une zone propice à l'exploitation de la nappe souterraine de la craie. En effet, comme il a été signalé dans le paragraphe précédent nous sommes en limite du recouvrement tertiaire. La craie passe sous l'argile de Louvil.

Du point de vue hydrogéologique, cela correspond à la zone de mise en captivité de la nappe de la craie. Ces zones sont connues pour la quantité et les qualités chimiques de l'eau pouvant y être extraite.

Des forages d'eau potable sont localisés plus à l'amont, sur les communes de Raismes et de Petite-Forêt. Ce choix d'implantation semble motivé par l'existence du phénomène de dénitrification que l'on constate dans les zones plus captives. (cf. document)

CONTEXTE

Avec l'augmentation de la population urbaine des communes dans le valenciennois, le château d'Aubry s'est intégré dans le centre urbain de la commune.

Aujourd'hui, le château est bordé dans son ensemble par des lotissements de type habitat individuel. Ainsi à l'amont les eaux de pluie sont collectées par les réseau d'eaux pluviales de la commune, et sont déviées de leur cheminement hydraulique passé.

Avant la réalisation des lotissements et de la Route Départementale 13, l'alimentation des douves du château provenait essentiellement des eaux de ruissellement et d'une ancienne source à l'amont du bassin versant. (cf. document)

Lors des investigations de terrain, nous avons pu constater les points suivants :

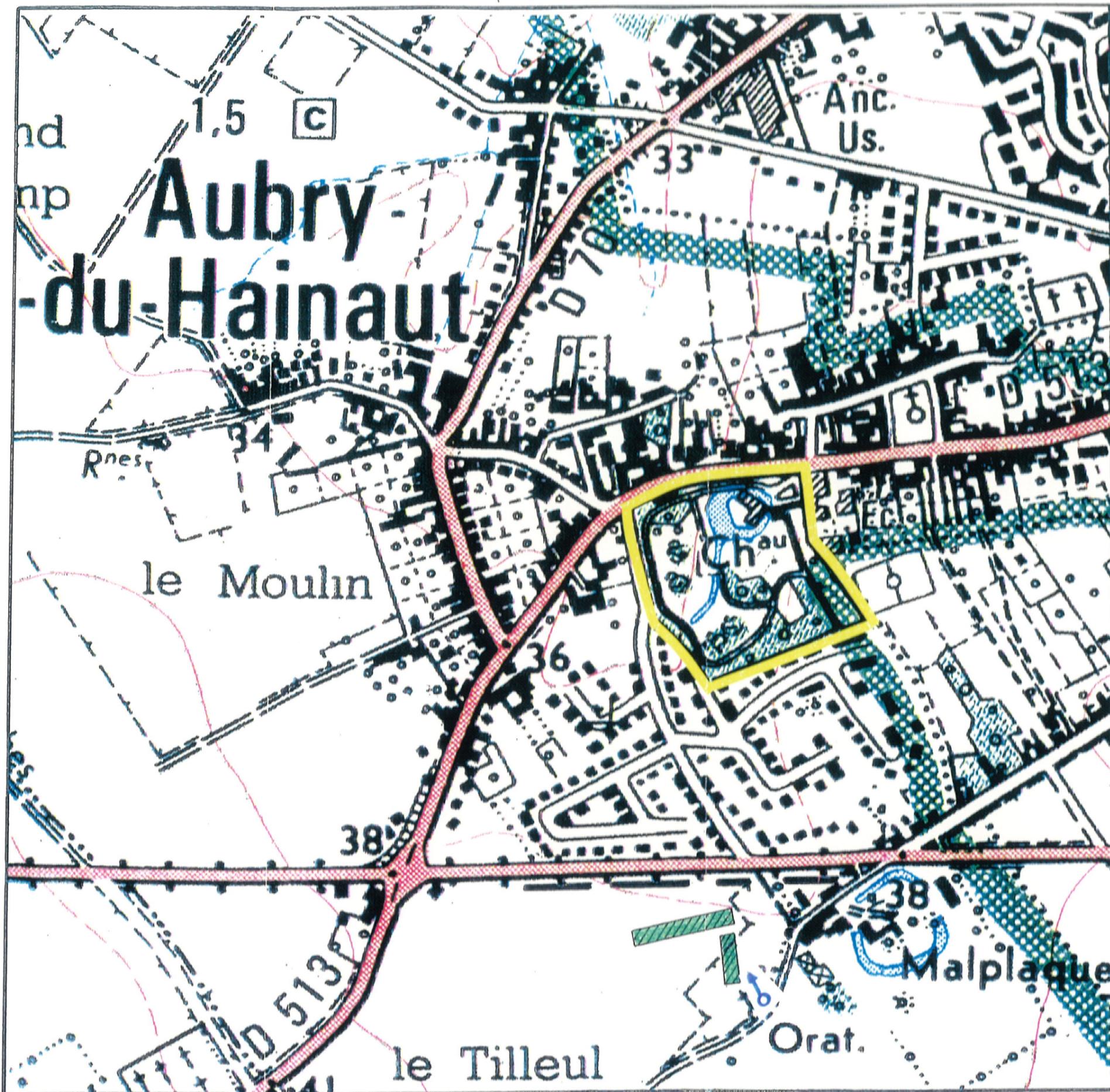
- La Route Départementale 13 au Sud de la zone étudiée constitue un barrage hydraulique des eaux de ruissellement amont. Les eaux de pluie sont collectées par des fossés le long du tracé routier et transitent vers l'aval.
- Le remembrement des zones agricoles, qui vise à limiter le plus possible les apports d'eau de ruissellement des zones de cultures vers la zone urbaine, a participé à la situation existante. En effet, pour protéger les habitations aval (lotissements), le stockage sur les parcelles agricoles semble avoir été préconisé. Des fossés stockants, de grand volume, ont été vus sur le terrain à proximité de l'ancienne source.

Aujourd'hui, les seuls apports d'eau pour les douves du château sont les eaux de pluies drainées dans la propriété et les remontées d'eaux de nappe superficielle (nappe perchée). Ce dernier apport existe car, au cours des années, les eaux de pluies se sont créées des zones préférentielles d'écoulements souterrains (à quelques dizaines de centimètres de profondeur) qui restent actives même si elles font l'objet d'un recouvrement imperméable. (cf. document)

Le prélèvement en nappe souterraine, pour maintenir un niveau satisfaisant en période d'étiage, semble être une solution possible. Cependant les données qui concernent la perméabilité de l'argile de Louvil sur le secteur nous sont inconnues, et la possibilité d'une infiltration lente des eaux des douves vers la nappe de la craie n'est pas à exclure.

L'estimation des volumes d'eau nécessaires pour maintenir le niveau satisfaisant dans les douves compte tenu des pertes par infiltration nécessiterait des investigations complémentaires.

Il convient de signaler qu'un curage des douves pourrait décolmater le lit mineur et donc augmenter les pertes par infiltration.



CHATEAU D'AUBRY

Analyse de la composition actuelle

Etude hydraulique : l'alimentation en eau

échelle 1/5 000è

Prix d'une analyse des vases : 400F / U
 Les analyses de vases devront être conformes
 aux normes boues fixées par l'arrêté du 8 Janvier
 1998

Prix d'une analyse physico chimique d'eau :
 1 800 F / U

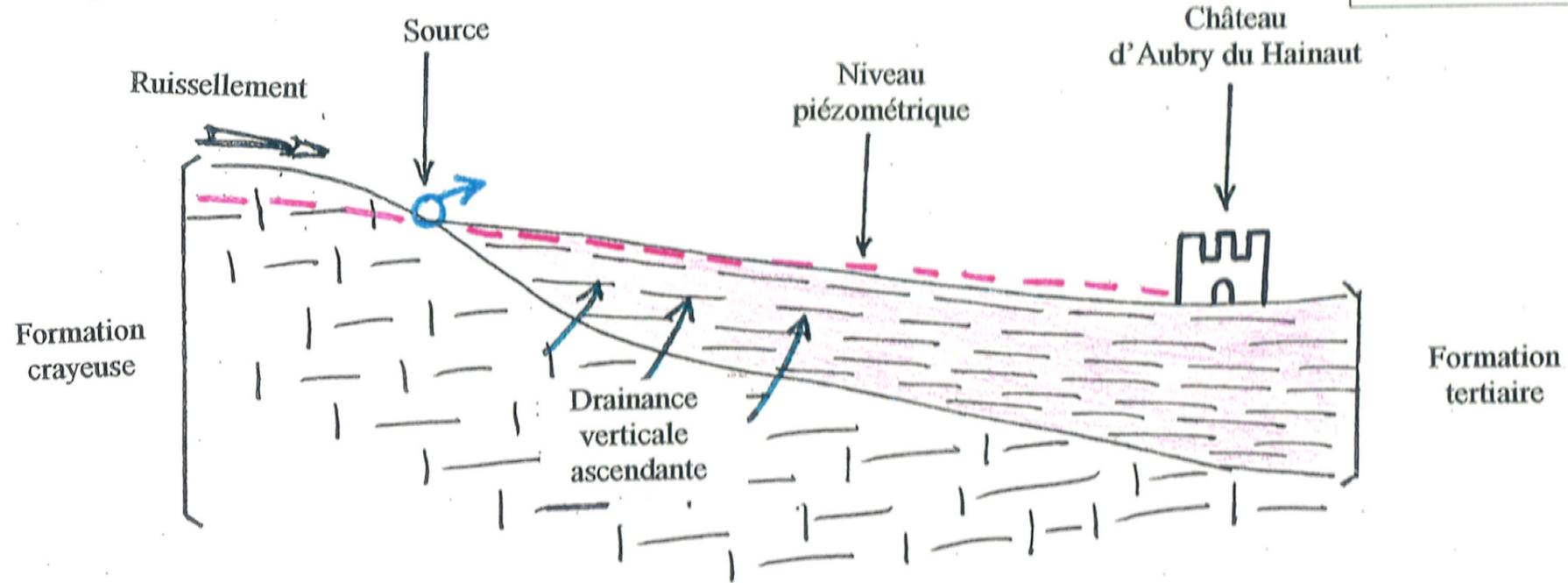
Décret du 29 Mars 1993 :

« En dehors des voies navigables, curage ou
 dragage des cours d'eau ou étangs, hors vieux
 fonds, vieux bords, le volume des boues ou
 matériaux retiré au cours d'une année étant
 supérieur à 5 000m³ est soumis à autorisation,
 entre 1 000 et 5 000m³ est soumis à déclaration,
 au titre de l'article 10 de la loi sur l'eau. »

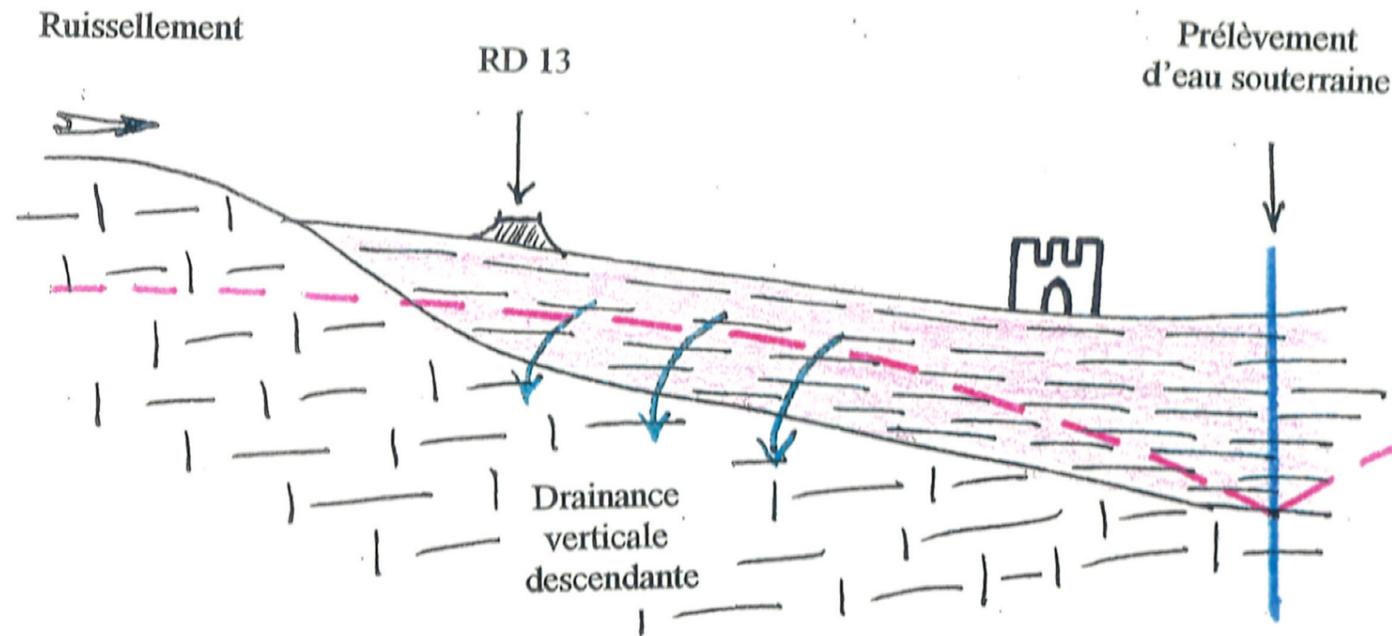
LEGENDE

-  Source
-  Fossés stockants dans pâtures ou champs
-  Fossés stockants de la RD
-  Zone étudiée

Avant les aménagements



Fonctionnement actuel

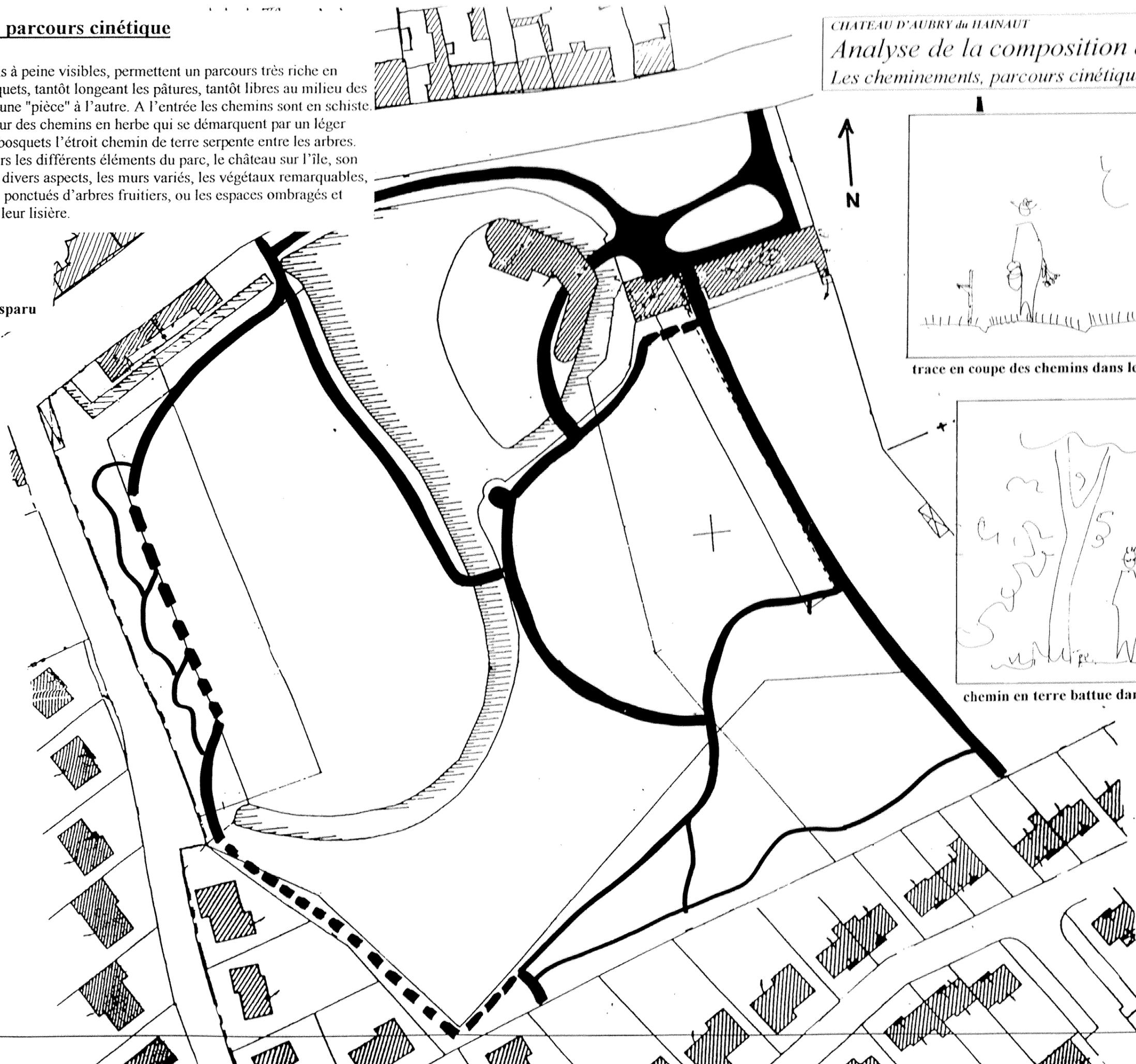


3.5 Les cheminements : parcours cinétique

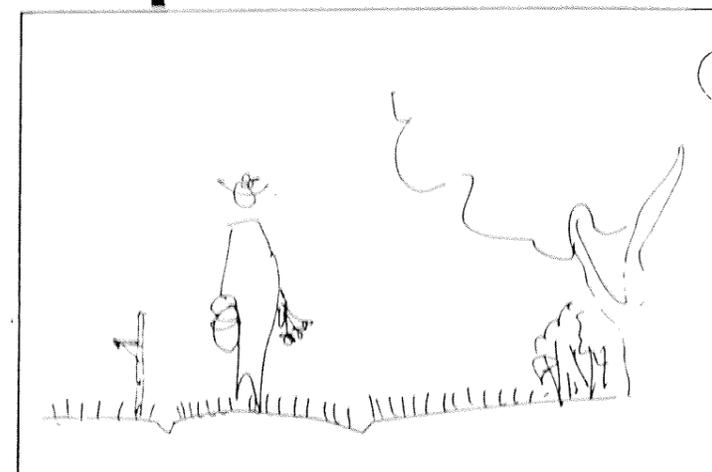
Les cheminements, parfois à peine visibles, permettent un parcours très riche en événements. Tantôt dans les bosquets, tantôt longeant les pâtures, tantôt libres au milieu des grands arbres, ils nous mènent d'une "pièce" à l'autre. A l'entrée les chemins sont en schiste. Au bord des prairies on marche sur des chemins en herbe qui se démarquent par un léger mouvement de sol. A travers les bosquets l'étroit chemin de terre serpente entre les arbres.

Ils permettent des vues vers les différents éléments du parc, le château sur l'île, son reflet dans l'étang, l'eau sous ses divers aspects, les murs variés, les végétaux remarquables, les espaces ouverts de respiration ponctués d'arbres fruitiers, ou les espaces ombragés et couverts des parties boisées avec leur lisière.

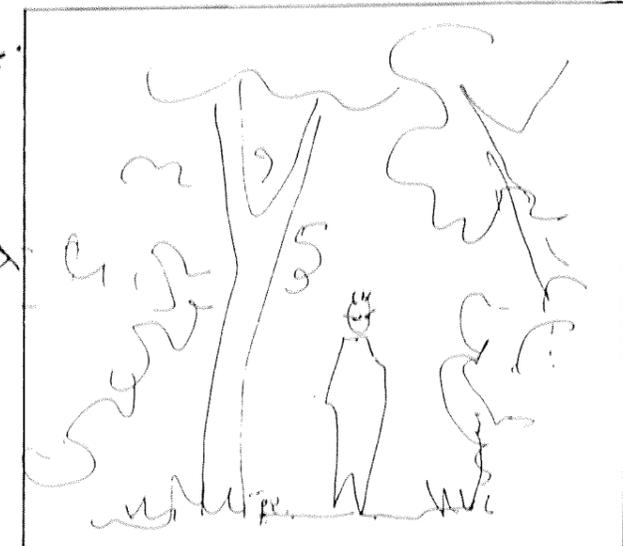
-  chemin
-  chemin ayant disparu



CHATEAU D'AUBRY du HAINAUT
Analyse de la composition actuelle
Les cheminements, parcours cinétique éch. 1/10000



trace en coupe des chemins dans les prairies



chemin en terre battue dans la partie boisée

3.6 Les vues à masquer

But : préserver le mystère du château en ne laissant que quelques fenêtres.

Rue Henri Maurice : isoler le domaine.

Rendre intime le jardin de la serre.

Isoler le fond du parc par rapport au lotissement.

Isoler des anciennes écuries, maintenant habitées.

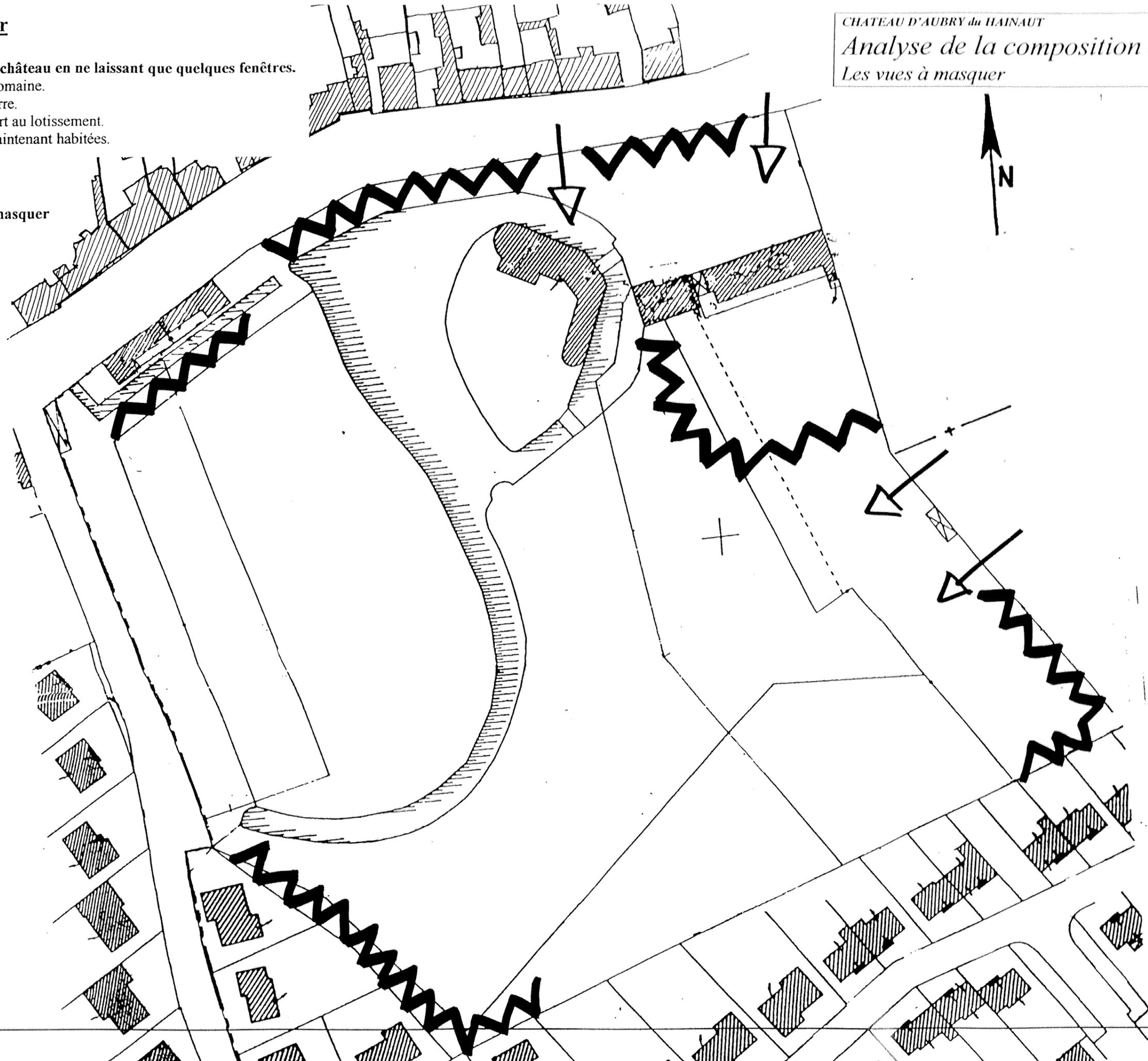
CHATEAU D'AUBRY du HAINAUT

Analyse de la composition actuelle

Les vues à masquer

échelle 1/1000è

⚡ vues à masquer
↓ fenêtre



3.7 Les vues remarquables à mettre en valeur

- Depuis le château : vue privilégiée depuis les différents salons de réception vers les diverses entités du parc.
- Depuis la rue Henri Maurice : les deux grilles d'entrées dégagent la vue sur le château
- Depuis la ruelle : offrir quelques fenêtres
- Depuis le parc : privilégier des vues pour donner une plus grande richesse au parcours du promeneur. Rétablir en particulier la vue depuis le belvédère.

-  vues remarquables depuis le château
-  vues remarquables depuis le parc
-  vues remarquables depuis l'extérieur



3.8 Inventaire et analyse de la végétation des milieux naturels

1. LIMITES DE L'ÉTUDE.

Les investigations réalisées en vue d'évaluer le patrimoine végétal de la zone d'étude se sont déroulées au mois de novembre 1998. Cette période n'est pas favorable à l'observation de la végétation, qui entre dans sa phase de repos hivernal. De nombreuses espèces ne sont plus visibles et des relevés complets n'ont pu être effectués. Plusieurs visites, à des périodes plus propices de l'année, seraient donc nécessaires pour saisir toutes les potentialités des milieux.

Quelques espèces caractéristiques de certains milieux ont toutefois été notées (espèces ligneuses, récolte de parties végétatives mortes, espèces persistantes) et ont permis d'élaborer une typologie générale des habitats présents sur la zone d'étude. Les éléments relevés sur le terrain peuvent être considérés comme acceptables pour saisir les potentialités et la valeur patrimoniale des milieux concernés pour la présente étude. Il conviendra toutefois de prendre les niveaux de valeur détectés comme des minima.

2. MÉTHODOLOGIE.

L'étude de la végétation a été effectuée à partir de l'analyse phytosociologique classique, qui vise à mettre en évidence les associations de plantes en liaison avec les facteurs biotiques et abiotiques du milieu. Pour chaque type de milieux rencontrés, on a décrit l'architecture générale de la végétation, les taxons structurants (plantes dominantes donnant la physionomie de la végétation), les autres taxons indicateurs, la diagnose écologique globale et, dans la mesure du possible, la nomenclature phytosociologique (association, alliance ou complexe d'habitats).

Le champ d'investigation systématique est limité aux Ptéridophytes (Cryptogames vasculaires) et aux Spermatophytes (Phanérogames).

La nomenclature utilisée est celle établie par LAMBINON & al. (1992) dans la Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines.

3. DESCRIPTION ET ANALYSE DE LA VÉGÉTATION DE L'AIRE D'ÉTUDE.

La zone d'étude correspond au parc du château d'Aubry-du-Hainaut. Cet ensemble, de surface moyenne, est délimité en grande partie par un mur d'enceinte. Une douve, partiellement en eau, encercle le château. Elle est plus ou moins alimentée par un petit cours d'eau, qui isole géographiquement une partie du parc à l'Ouest.

Différents espaces composent le paysage végétal du parc :

- des zones de prairies, avec des arbres isolés ou complantées en verger ;
- une douve et son petit cours d'eau associé ;
- un ancien potager et verger, actuellement occupé par des dépôts de déblais ;
- différents boisements et plantations, de différentes tailles.

D'une manière plus précise, plusieurs types de végétation ou complexe d'habitats peuvent être décrits au sein de la végétation du parc :

- la végétation hygrophile des berges aquatiques ;
- les groupements prairiaux ;
- les groupements de friche ;
- la végétation des murs ;
- les groupements arbustifs et arborés (arbres isolés, alignements d'arbres, haies et boisements).

3.1. Végétation hygrophile des berges aquatiques.

La végétation hygrophile est peu représentée à l'intérieur du parc du château. Elle est principalement localisée dans le petit cours d'eau, à proximité immédiate de l'emplacement du pompage, et de manière fragmentaire et ponctuelle sur les berges de la douve qui entoure le château.

Une végétation amphibie s'est développée localement sur toute la largeur du fossé d'alimentation de la douve, à proximité de l'emplacement du pompage. L'alimentation en eau est très partielle et ce groupement s'est installé à l'endroit où stagne plus ou moins l'eau, sur une faible profondeur. Les espèces observées sont les suivantes :

		<i>Rareté régionale</i>
Rorripe amphibie	(<i>Rorripa amphibia</i>)	AC
Véronique des ruisseaux	(<i>Veronica beccabunga</i>)	AC
Poivre d'eau	(<i>Polygonum hydropiper</i>)	AC
Cresson de fontaine	(<i>Nasturtium officinale</i>)	AC

En continuité avec le groupement précédent, les berges en pente douce (zone d'abreuvoir pour les vaches) ont permis l'installation d'une végétation hygrophile de niveau plus haut, de type roselière de petits hélophytes, qui apparaît toutefois de manière déstructurée et ponctuelle. Une espèce remarquable et protégée dans la région Nord / Pas-de-Calais, le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), est présente à cet endroit. Les différentes espèces observées sont :

		<i>Rareté régionale</i>
Jonc fleuri	(<i>Butomus umbellatus</i>)	R
Morelle douce-amère	(<i>Solanum dulcamara</i>)	AC
Épilobe	(<i>Epilobium</i> sp.)	/
Lycopse	(<i>Lycopus europaeus</i>)	AC
Jonc glauque	(<i>Juncus inflexus</i>)	AC
Iris jaune	(<i>Iris pseudacorus</i>)	AC-AR

Différents éléments de végétation hygrophile se rencontrent également sur les berges de la douve. Les groupements, de type roselière de petits hélophytes, sont toutefois fragmentaires et peu représentés. Les berges sont parfois trop abruptes ou empierrées, ce qui ne facilite pas l'installation de cette végétation. Il faut enfin noter l'existence d'un pied de Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), espèce protégée dans la région Nord / Pas-de-Calais. Les espèces observées sont les suivantes :

		<i>Rareté régionale</i>
Jonc fleuri	<i>(Butomus umbellatus)</i>	R
Rubanier rameux	<i>(Sparganium erectum)</i>	AC
Iris jaune	<i>(Iris pseudacorus)</i>	AC-AR
Jonc glauque	<i>(Juncus inflexus)</i>	AC
Véronique des ruisseaux	<i>(Veronica beccabunga)</i>	AC
Épilobe	<i>(Epilobium sp.)</i>	/
Jonc épars	<i>(Juncus effusus)</i>	CC

3.2. Groupements prairiaux.

Une grande partie du parc est occupée par des zones de prairies. Certaines d'entre elles sont ponctuées d'arbres isolés, d'autres ont été plantées en verger.

Il semble qu'une partie de ces prairies étaient précédemment exploitées comme pâtures pour les vaches. Les rares éléments recueillis sur le terrain conduisent effectivement à rattacher cette végétation à celle des prairies amendées et pâturées intensivement à Ray-grass commun (*Lolium perenne*) et à Crételle (*Cynosurus cristatus*) du *Lolio-Cynosoretum*. Les autres zones ont vraisemblablement été semées comme gazon. La flore y est plutôt fortement banalisée et les quelques espèces observées montrent une eutrophisation (enrichissement excessif en matières nutritives) parfois importante du milieu. Les espèces relevées sont les suivantes :

		<i>Rareté régionale</i>
Ray-grass commun	<i>(Lolium perenne)</i>	CC
Lamier blanc	<i>(Lamium album)</i>	CC
Cerfeuil penché	<i>(Chaerophyllum temulum)</i>	C
Pâturin annuel	<i>(Poa annua)</i>	C
Grande ortie	<i>(Urtica dioica)</i>	C
Gailllet gratteron	<i>(Galium aparine)</i>	C
Trèfle rampant	<i>(Trifolium repens)</i>	C
Dactyle vulgaire	<i>(Dactylis glomerata)</i>	C
Renoncule rampante	<i>(Ranunculus repens)</i>	C

Il faut aussi noter la présence ponctuelle de groupements monospécifiques (composés d'une seule espèce) à Grande ortie (*Urtica dioica*), qui révèle une eutrophisation importante du milieu. Lors des prospections de terrain, il a été constaté, dans les zones de verger, que les pommes n'étaient pas ramassées et pourrissaient sur place. Cela peut contribuer à l'eutrophisation du sol et à l'installation de groupement de ce type.

À proximité du mur d'enceinte, là où les zones enherbées sont moins entretenues, il est possible d'observer un ourlet herbacé à Chiendent commun (*Elymus repens*) et Cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum*), caractéristique des milieux riches en matières nutritives et en voie d'embroussaillage. La Ronce (*Rubus* sp.) s'y développe également.

3.3. Groupements de friche.

Une végétation de friche nitrophile peut s'observer dans le parc, au niveau de décombres et de dépôts de remblais. Les groupements sont déstructurés et riches en espèces annuelles, généralement banales et nitrophiles (affectionnant les sols riches en azote), rencontrées habituellement dans les jardins ou les cultures. Les espèces relevées sont :

		<i>Rareté régionale</i>
Mercuriale vivace	<i>(Mercurialis perennis)</i>	CC
Euphorbe réveil-matin	<i>(Euphorbia helioscopia)</i>	C
Laiteron épineux	<i>(Sonchus asper)</i>	C
Laiteron maraîcher	<i>(Sonchus oleraceus)</i>	C
Mouron des oiseaux	<i>(Stellaria media)</i>	C
Séneçon vulgaire	<i>(Senecio vulgaris)</i>	C

Il faut remarquer que les dépôts de gravats et de décombres liés aux travaux sont des milieux susceptibles de favoriser ces groupements de friche.

3.4. Végétation des murs.

Quelques éléments de végétation inféodée aux murs, remparts et rochers peuvent être identifiés sur certains murs du château. Les espèces sont généralement nitrophiles et peu représentées. Il faut noter la présence d'un pied de Buddleja (*Buddleja davidii*), ou Arbre aux papillons, espèce originaire du Japon, qui s'est échappée de plantations et qui se répand spontanément, surtout en milieu urbain. Les espèces relevées sont les suivantes :

		<i>Rareté régionale</i>
Rue-de-muraille	<i>(Asplenium ruta-muraria)</i>	C
Chélidoine	<i>(Chelidonium majus)</i>	C
Buddleja	<i>(Buddleja davidii)</i>	/
Grande ortie	<i>(Urtica dioica)</i>	C

Enfin, sur plusieurs murs, le Lierre (*Hedera helix*) forme des groupements parfois importants. Cette végétation montre divers intérêts : aspect esthétique, protection du mur et de ses fondations (contre l'humidité, la pluie, le froid, le gel, etc.), refuge pour la faune, etc.

3.5. Groupements arbustifs et arborés.

La végétation ligneuse est assez bien représentée sur l'ensemble du parc. Mis à part les boisements, de nombreux arbres et arbustes peuvent être recensés, de manière isolée, ou sous forme d'alignements ou de haies.

La vocation de parc et de jardin, qui est dominante sur le site, est à l'origine de l'introduction de nombreuses espèces horticoles et exotiques qui, si elles présentent un certain intérêt esthétique et ornemental, montrent un intérêt écologique très faible. Le recensement de l'ensemble des arbustes et arbres du site (source : A. LE CŒUR) a été réalisé récemment. Il montre la forte représentation de ces espèces.

Divers arbres et arbustes isolés ont été repérés à l'intérieur du parc. Les principaux sont évoqués ici :

- les pommiers, pour les zones de verger. Ces arbres sont en général assez anciens et montrent souvent un manque d'entretien, avec des branches mortes ou cassés. Ils sont assez nombreux et dispersés ;

- le Hêtre (*Fagus sylvatica*), représenté, entre autres, par deux magnifiques spécimens de grand âge. À noter que l'un d'entre eux montre des signes de dépérissement. Un diagnostic devrait être effectué par un spécialiste afin de déterminer la cause exacte du problème ;

- le Tilleul (*Tilia* sp.), représenté par plusieurs individus majestueux et de grand âge ;

- le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), dont un individu de grande taille, au niveau d'une berge de la douve ;

- un Séquoia, de belle allure ;

- diverses espèces exotiques.

Différents alignements d'arbres peuvent être relevés en bordure du mur d'enceinte. Plusieurs essences sont présentes, comme l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Tilleul argenté (*Tilia tomentosa*), le Charme (*Carpinus betulus*), etc.. Les arbres, souvent de grande taille, peuvent être accompagnés d'espèces arbustives parfois bien représentées et qui contribuent à former une strate inférieure et à diversifier cette végétation. Les principales espèces sont la Symphorine (*Symphoricarpos albus*), qui forme parfois des groupements importants et denses, le Houx (*Ilex aquifolium*), ou encore, de manière très ponctuelle, le Troène des haies (*Ligustrum ovalifolium*) et le Sureau noir (*Sambucus nigra*). Il faut aussi noter la présence du Lierre (*Hedera helix*) sur le tronc de certains arbres. Cette plante ne nuit pas à la santé de l'arbre et constitue un refuge et une source d'alimentation appréciable pour la faune.

Quelques jeunes haies peuvent être relevées dans le parc (le long d'une berge de la douve et dans le fond du parc, près du boisement). Elles sont composées de diverses essences, généralement indigènes :

Érable sycomore	(<i>Acer pseudoplatanus</i>)
Frêne commun	(<i>Fraxinus excelsior</i>)
Noisetier	(<i>Corylus avellana</i>)
Troène commun	(<i>Ligustrum vulgare</i>)
Aulne glutineux	(<i>Alnus glutinosa</i>)
etc.	

Plusieurs boisements, de différentes tailles existent dans le parc. Ils se présentent généralement sous la forme de taillis ou de futaie jardinée. Le plus important est localisé dans le fond du parc. Ces boisements sont caractérisés par une influence anthropique marquée, avec de nombreuses espèces exotiques introduites. Leur description se fera de manière globale, car ils sont tous de même nature.

Tout d'abord, au niveau de la strate arborée, diverses essences peuvent être relevées :

Érable sycomore	(<i>Acer pseudoplatanus</i>)
Marronnier d'Inde	(<i>Aesculus hippocastanum</i>) (espèce exotique)
Frêne commun	(<i>Fraxinus excelsior</i>)
Charme	(<i>Carpinus betulus</i>)
Hêtre	(<i>Fagus sylvatica</i>)
etc.	

La strate arbustive est représentée de manière irrégulière. Elle peut être localement assez importante. Diverses essences, dont une part importante d'espèces exotiques, peuvent être observées :

Houx	(<i>Ilex aquifolium</i>)
Aubépine à un style	(<i>Crataegus monogyna</i>)
Érable sycomore	(<i>Acer pseudoplatanus</i>) (jeunes individus)
Sureau noir	(<i>Sambucus nigra</i>)
Érable champêtre	(<i>Acer campestre</i>)
Symphorine	(<i>Symphoricarpos albus</i>) (espèce exotique, abondante)
Buis	(<i>Buxus sempervirens</i>) (espèce exotique)
Lilas commun	(<i>Syringa vulgaris</i>) (espèce exotique)
etc.	

La strate herbacée était peu visible à l'époque des prospections. Elle semble cependant souvent dominée par un tapis dense de Lierre (*Hedera helix*). Des signes d'eutrophisation peuvent être localement mis en évidence par la présence de la Grande ortie (*Urtica dioica*).

4. CONCLUSION PARTIELLE SUR LA FLORE ET LA VÉGÉTATION.

Différents éléments de végétation ont été mis en évidence, au cours de cette étude, à l'intérieur du parc du château d'Aubry-du-Hainaut. Il s'agit de la végétation hygrophile des berges aquatiques, des groupements prairiaux, des groupements de friche, de la végétation des murs et des groupements arbustifs et arborés (arbres isolés, alignements d'arbres, haies et boisements).

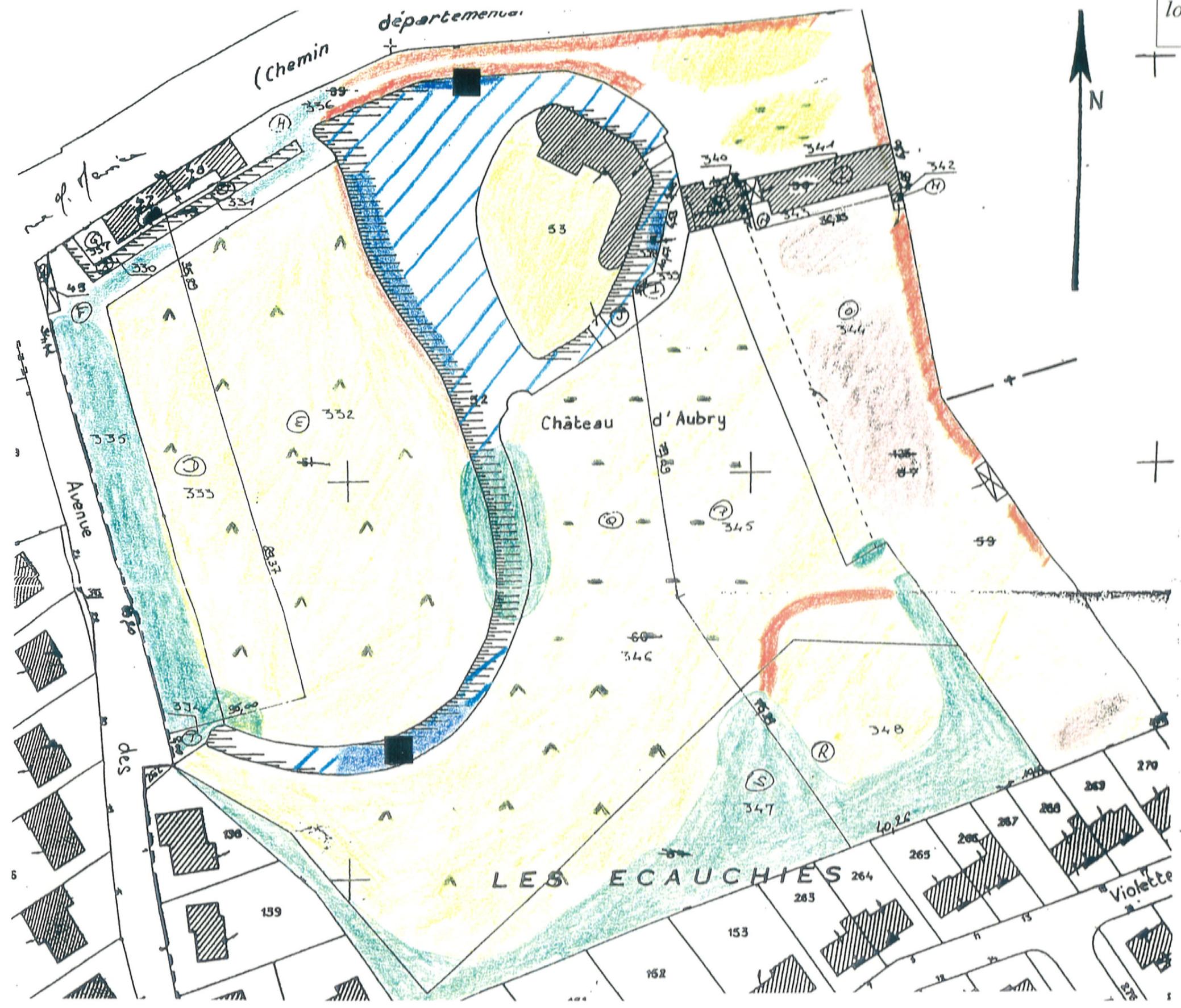
D'une manière générale, la végétation du parc montre un intérêt phytocœnotique et floristique faible et ne présente pas de valeur patrimoniale particulière. L'influence de l'homme est importante sur le site. Elle est particulièrement visible avec les nombreuses espèces ligneuses exotiques qui ont été plantées. Ces espèces présentent un certain intérêt esthétique et ornemental, mais leur valeur écologique est très faible. La végétation du parc montre également des signes d'eutrophisation parfois importants, notamment au niveau des prairies ou des boisements, avec pour corollaire une forte banalisation de la végétation.

Il faut toutefois préciser que ces éléments de végétation, même si ils ne présentent pas un intérêt patrimonial ni une originalité phytocœnotique majeure, peuvent s'avérer très intéressants, en participant à la diversité des habitats et en jouant des rôles parfois très

importants (rôles paysagers, biologiques, physiques, etc.). Les végétations hygrophiles assurent, par exemple, une fonction fondamentale pour l'équilibre du milieu aquatique. Elles peuvent constituer une source de nourriture, un lieu de refuge et de reproduction (poissons, etc.) essentiels pour la faune associée.

La végétation hygrophile peut d'ailleurs montrer un intérêt beaucoup plus important. En effet, le Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*), espèce remarquable rare et inscrite sur la liste des espèces végétales protégées en Région Nord-Pas-de-Calais (Arrêté du 1er avril 1991, publié au J.O. du 17 mai 1991) a été recensé en deux localisations : environ 10 individus dans le fossé d'alimentation de la douve, et un individu en bordure de douve. Cette espèce (floraison belle et ornementale) devra être préservée et incorporée dans les aménagement du parc.

Aucun des habitats inventoriés sur le site n'est inscrit dans l'annexe I de la Directive émanant du Conseil 'Environnement' des Communautés européennes, dite « Directive Habitats, Faune, Flore », comme *types d'habitats d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation*.



LÉGENDE

Principaux types d'habitats

- Végétation hygrophile
- Prairie
- Prairie coplantée (arbres isolés)
- Prairie plantée en verger
- Alignement d'arbres ou haie
- Boisement
- Zone en eau
- Dépôt de gravats et de déblais

Espèces protégées en région Nord - Pas-de-Calais

- Jonc fleuri (*Butomus umbellatus*)

3.9 Le patrimoine boisé

Etat des lieux

Aujourd'hui le parc comprend une ceinture boisée dense qui l'isole visuellement du voisinage bâti.

Ce boisement est constitué d'arbres tels que des chênes, des hêtres, des marronniers, des frênes, des tilleuls, des érables sycomores, des charmes. Quelques pins se mêlent à cette masse. Au sud, un alignement de marronniers serrés entre eux est remarquable. Dans la cour d'entrée un groupe de sophoras et un catalpa représente des essences plus rares. De nombreux arbres ont atteint un âge vénérable, une taille imposante participant à la grandeur du lieu.

N'ayant pas été entretenus pendant longtemps, certains présentent aujourd'hui des signes de dépérissement, devenant un danger vis à vis du voisinage (rue ou parcelle privée adjacente). Suite à cela, certains arbres ont été abattus en particulier au sud-ouest par les propriétaires des maisons voisines, laissant leur magnifique souche apparente ou des arbres décapités. Des troncs jonchent le sol, sans avoir été débités ou débardés.

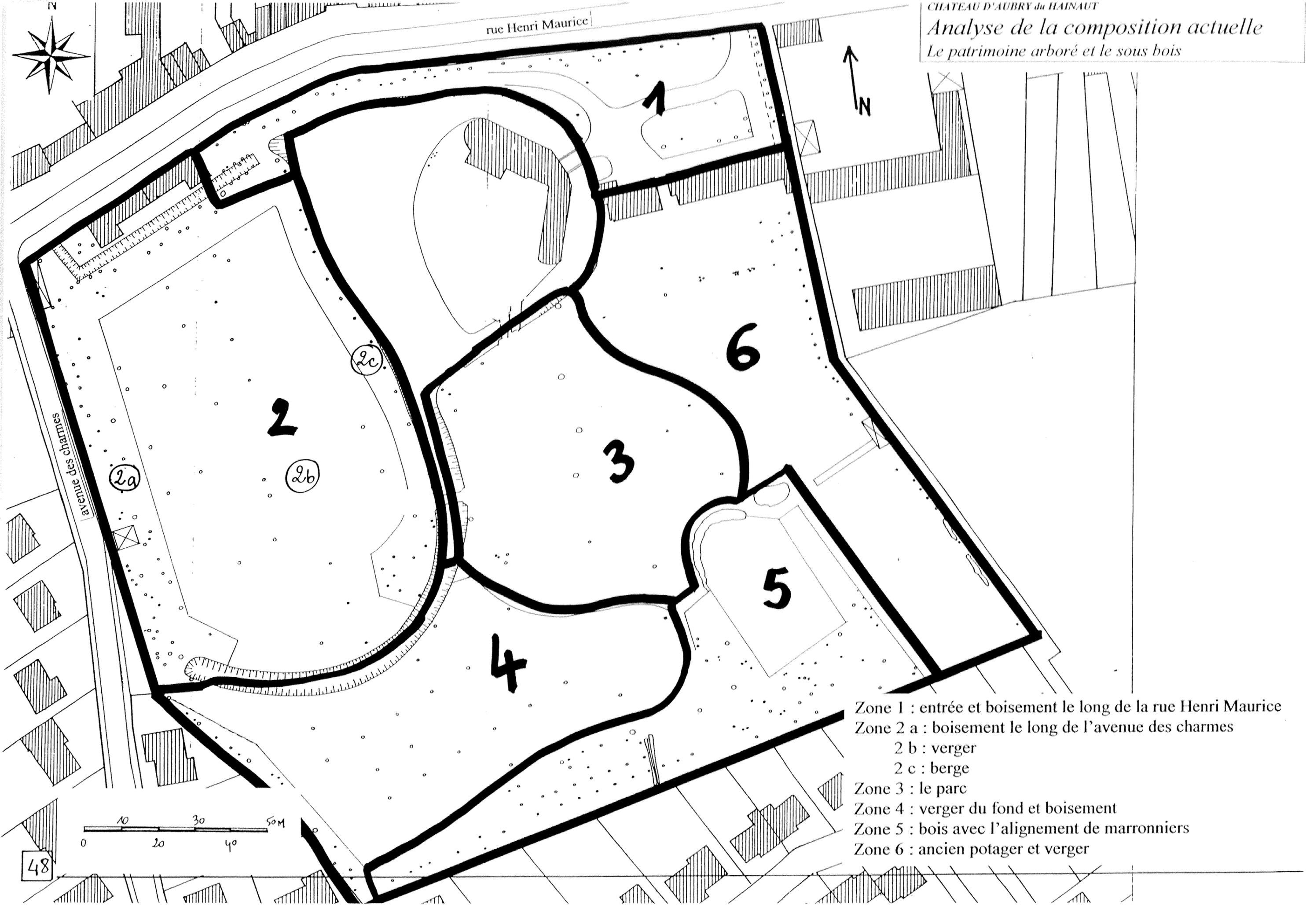
Le long de la ruelle les arbres sont destinés à être régulièrement taillés en émonde. Les tilleuls de la cour d'entrée ont une forme palissée remarquable, hélas abandonnée. Derrière, un beau hêtre, deux chênes rouges et un cèdre, cachent la façade des communs. Les érables près de la serre montrent leur forme ancienne taillée en émonde.

Au centre du parc, de magnifiques arbres structurent la composition, formant parfois des groupes ou des bosquets. On distingue d'abord au sud un frêne, un hêtre, un tilleul et un séquoia plantés sur une ligne. Un hêtre majestueux se dresse à la lisière de l'ovale, en arrière d'un autre à moitié mort.

Plus près du pont, un groupe de beaux charmes a un sujet mort. La prairie face au château est ponctuée par un cyprès chauve au bord de l'eau, dévoilant ses pneumatophores ; au centre, un bosquet de tilleuls ; vers le pont un bouquet de charmes, chênes et marronniers ; devant les anciennes écuries un ensemble de tilleul et de marronnier.

De faux cyprès bleus forment des colonnes un peu épaisses et déstructurées devant le château. Y sont intercalés des cerisiers à fleurs.

Enfin, les prairies pâturées ont été plantées de noyers et de pommiers de plein vent dont la variété est à identifier. Pour cela, le verger conservatoire en ressource génétique de l'Espace Naturel Régional à Villeneuve d'Ascq pourrait apporter une aide. Il pourrait aussi proposer des essences de substitution si nécessaire.



- Zone 1 : entrée et boisement le long de la rue Henri Maurice
- Zone 2 a : boisement le long de l'avenue des charmes
- 2 b : verger
- 2 c : berge
- Zone 3 : le parc
- Zone 4 : verger du fond et boisement
- Zone 5 : bois avec l'alignement de marronniers
- Zone 6 : ancien potager et verger

Le relevé du patrimoine arboré

Il a été réalisé à partir de la préétude de l'Institut de Genech, de février 1998. Le relevé et l'identification des arbres par les élèves a été vérifié et corrigé. Cependant il ne constitue pas pour autant un relevé de géomètre.

Afin de rendre l'étude des arbres opérationnelle, nous avons partagé le parc en six zones, la zone 2 se divisant elle-même en trois sous secteurs.

Le relevé précis de chaque zone se situe en annexe de la présente étude à l'échelle du 1/200^{ème}. Chaque plan comprend la numérotation des arbres, leur identification, quelques remarques très succinctes sur leur état et leur particularité. Il ne comporte pas la mesure de la circonférence de chacun des 340 arbres.

Une étude complémentaire, à mettre au point par un professionnel arboriculteur, s'impose.

Le diagnostic permettra de déterminer les préconisations à faire dans les 70 années à venir.

Ce plan de gestion du patrimoine arboré devra comprendre :

- la description de chaque arbre, avec la circonférence du tronc à un mètre du sol
- le diagnostic sanitaire et de tenue mécanique de chaque arbre
- les préconisations : interventions d'urgence- interventions d'entretien
- les conseils pour le renouvellement des sujets

Un devis en ce sens a été réalisé par le bureau "arbori conseil". Il figure en annexe de la présente étude. Vis à vis du danger des arbres dominant l'espace public, un devis de travaux d'urgence d'élagage par l'entreprise Dupriez figure en annexe.

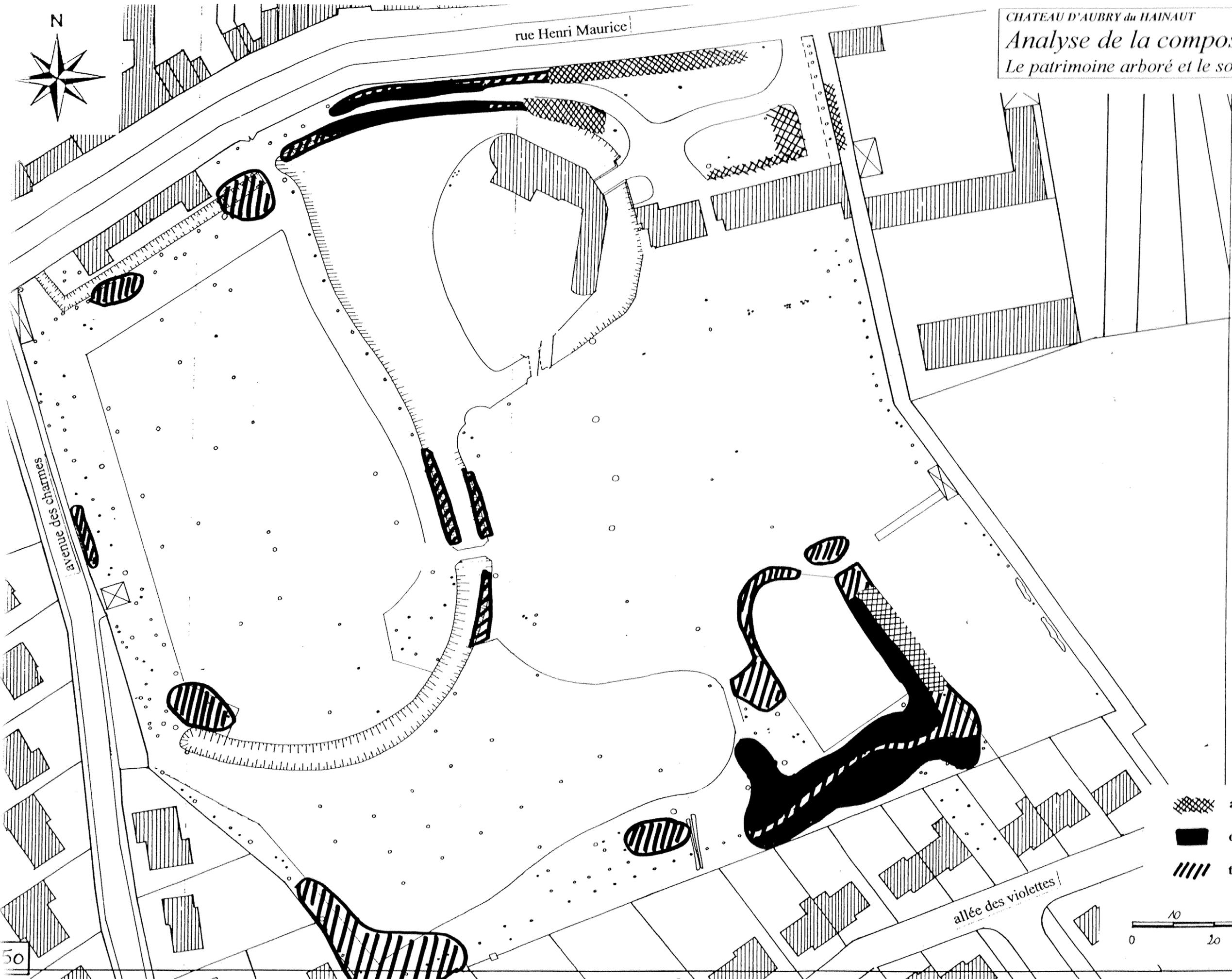
Enfin nous attirons l'attention des gestionnaires du parc sur le fait que le travail d'élagage et d'abattage représente une activité extrêmement dangereuse demandant une grande technicité. Il est préférable de confier cette mission à une entreprise plutôt qu'à l'équipe de jardiniers, celle-ci pouvant réaliser plutôt la tâche qui suit de débitage et nettoyage.

N



rue Henri Maurice

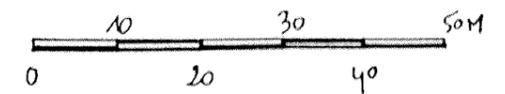
CHATEAU D'AUBRY du HAINAUT
Analyse de la composition actuelle
Le patrimoine arboré et le sous bois



avenue des charmes

allée des violettes

-  arbustes horticoles
-  dominantes de symphorines
-  taillis



50